



2014

Guide de gestion des matières résiduelles

S'adressant aux :

- Résidants
- Industries, commerces et institutions



Coordonnées des municipalités de la MRC de Memphrémagog

Austin

819-843-2388 | 21, chemin Millington |
austin@axion.ca |
www.municipalite.austin.qc.ca

Ayer's Cliff

819-838-5006 | 958, rue Main | info@ayerscliff.ca |
www.ayerscliff.ca

Bolton-Est

450-297-3444 | 858, route Missisquoi |
info@boltonest.ca | www.boltonest.ca

Eastman

450-292-3440 | 160, chemin George-Bonnallie |
info@muneastman.ca | www.muneastman.ca

Hatley

819-838-5877 | 2100, route 143 |
hatley@xplornet.com | municipalitehatley.com

Canton de Hatley

819-842-2977 | 135, rue Main |
info@cantondehatley.ca | www.cantondehatley.ca

Magog

819-843-7106 | 520, rue Saint-Luc |
environnement@ville.magog.qc.ca |
www.ville.magog.qc.ca

North Hatley

819-842-2754 | 3125, chemin Capelton |
info@northhatley.org |
www.northhatley.org

Ogden

819-876-7117 | 70, chemin Ogden |
info@munogden.ca | www.munogden.ca

Canton d'Orford

819-843-3111 | 2530, chemin du Parc |
info@canton.orford.qc.ca | www.canton.orford.qc.ca

Canton de Potton

450-292-3313 | 2, rue Vale Perkins |
info@potton.ca | www.potton.ca

Saint-Benoît-du-Lac

819-843-4080 | 1, rue Principale |
abbaye@st-benoit-du-lac.com |
www.st-benoit-du-lac.com

Sainte-Catherine-de-Hatley

819-843-1935 | 35, chemin North Hatley |
munstecatherinehatley@qc.aira.com |
www.sainte-catherine-de-hatley.ca

Saint-Étienne-de-Bolton

450-297-3353 | 9, rang de la Montagne |
stetiennedebolton@axion.ca | www.sedb.qc.ca

Stanstead

819-876-7181 | 425, rue Dufferin |
info@stanstead.ca | www.stanstead.ca

Canton de Stanstead

819-876-2948 | 778, chemin Sheldon |
info@cantonstanstead.ca | www.cantonstanstead.ca

Stukely-Sud

450-297-3407 | 101, place de la Mairie |
info@stukely-sud.com | www.stukely-sud.com



**SECTEUR
RÉSIDENTIEL**

Table des matières

À quoi sert ce guide	3
Les 3RV : qu'est-ce que ça signifie?	4
La collecte des matières recyclables	5
La collecte des matières organiques	7
Le compostage domestique	9
L'herbicyclage : un long mot pour une pratique toute simple	10
Les RDD : qu'est-ce que c'est?	11
La collecte des encombrants par la Ressourcerie des Frontières	13
Écocentres et collectes spéciales	14
Liens utiles	15
Où mettre les matières résiduelles (liste détaillée)	16
Répertoire des services de récupération	19
Secteur industries, commerces et institutions	36

À quoi sert ce guide

Ce guide vise à vous outiller afin de diminuer la quantité de déchets éliminés sur le territoire de la MRC de Memphrémagog. Il vous indique différents trucs pour vous aider dans la gestion des matières résiduelles que vous produisez. Il s'agit d'un outil concret, simple et rapide à utiliser dans lequel vous trouverez une multitude d'information visant à faciliter la récupération de différentes matières.

Un répertoire des services de récupération est inclus dans le guide. Il vous indique où vous départir de vos matières résiduelles, comme les vêtements, les résidus domestiques dangereux, les meubles, les restes de peinture ou les débris de construction. Le répertoire recense près d'une soixantaine de services accessibles à tous les citoyens de la MRC ou aux citoyens de certaines municipalités seulement.

Les sections de ce guide sont conçues pour répondre aux questions les plus fréquentes que vous pouvez vous poser concernant la gestion des matières résiduelles. N'hésitez pas à le consulter régulièrement et à le conserver à portée de main.

Votre municipalité est également en mesure de vous fournir des informations concernant la gestion des matières résiduelles et les collectes offertes sur son territoire. Pour tout renseignement additionnel, nous vous invitons à communiquer avec votre municipalité.

Les 3RV : qu'est-ce que ça signifie?

Il s'agit du principe de base à appliquer pour tout ce qui concerne la gestion des matières résiduelles :



Réduire à la source

En réduisant à la source, vous produisez moins de matières résiduelles qui devront par la suite être prises en charge par les services municipaux. Les coûts des collectes s'en trouvent ainsi réduits, ce qui a des répercussions sur les taxes municipales. Voici des suggestions pour y parvenir :

- ◉ Favoriser l'achat de produits de qualité qui vous dureront plusieurs années.
- ◉ Utiliser des sacs réutilisables pour vos emplettes.
- ◉ Opter pour la location plutôt que l'achat pour des articles que vous n'utilisez pas souvent.
- ◉ Remplacer les piles jetables par des piles rechargeables.
- ◉ Éviter les articles suremballés ou jetables.
- ◉ Privilégier des articles fabriqués à partir de matières recyclables.
- ◉ Favoriser l'achat de produits locaux (moins de transport et, souvent moins de suremballage).

Réemployer les articles

Le réemploi permet aussi de réduire la quantité de matières résiduelles produites. Pour ce faire, il suffit de réutiliser un article à plusieurs reprises ou de le donner à d'autres qui pourraient en avoir besoin.

L'achat de produits usagés en est un bon exemple. En voici d'autres :

- ◉ Réparer les articles qui sont défectueux.
- ◉ Utiliser le recto et le verso d'une feuille de papier; les contenants de plastique (ex. : yogourt) pour ranger d'autres aliments.
- ◉ Restaurer de vieux meubles; utiliser des matériaux de construction ou de rénovation recyclés.
- ◉ Privilégier les emballages consignés lorsque cela est possible.
- ◉ Fréquenter les friperies et les bibliothèques pour vos livres, revues, jeux et jouets.

Recycler

La récupération de matière recyclable est maintenant bien connue. Des matières que l'on jetait, comme le verre, le papier, le métal et le plastique, sont maintenant triées et réintroduites dans différents procédés de fabrication. Cela permet de donner une nouvelle vie à une multitude de matières.

- ◉ Utiliser vos services de collectes sélectives.
- ◉ Apporter vos matières à l'écocentre lorsque c'est possible, incluant peinture et autres RDD.
- ◉ Apporter vos huiles usées et vos pneus à votre garage.

Valorisation

La valorisation regroupe l'ensemble des techniques qui permettent le réemploi, le recyclage ou la transformation des matières résiduelles sous forme de matière première ou sous forme d'énergie. Envoyer vos matières ailleurs qu'à la poubelle est une façon de les valoriser.

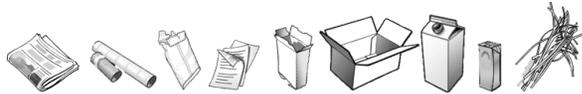
- ◉ Réutiliser les résidus de jardinage (herbe, feuilles, etc.) pour nourrir votre sol.
- ◉ Faire du compostage domestique.

La collecte des matières recyclables

Est-ce recyclable? Voilà la question à se poser avant de jeter un article ou un objet à la poubelle. Le recyclage permet de réintroduire les matières dans un processus de production. Généralement, les produits fabriqués à partir de matières recyclées demandent moins de ressources naturelles et d'énergie. Tous les citoyens de la MRC de Memphrémagog ont accès à la collecte des matières recyclables. En utilisant ce service, vous posez un geste concret pour l'environnement.

Les matières acceptées dans les collectes de matières recyclables

PAPIER / CARTON



Ce qui est récupérable

- ✓ Boîte d'œufs
- ✓ Boîte de carton ondulé ou plat
- ✓ Carton de lait et de jus
- ✓ Carton de jus en portion individuelle (sans la paille)
- ✓ Contenant aseptique (Tetra Pak^{MD})
- ✓ Feuille, enveloppe et sac de papier
- ✓ Journal, circulaire, revue
- ✓ Livre, annuaire téléphonique
- ✓ Nappe en papier non souillées
- ✓ Papier d'emballage cadeau non métallique
- ✓ Papier de soie
- ✓ Papier déchiqueté (ensaché dans un sac transparent et noué)
- ✓ Papier et sac bruns
- ✓ Rouleau de carton

Ce qui n'est pas récupérable

- ✗ Autocollant plastifié
- ✗ Boîte de jus congelé
- ✗ Papier carbone
- ✗ Papier essuie-tout ou mouchoir

- ✗ Contenant en carton enduit d'aluminium ou de plastique (ex. : boîte de cacao, d'arachides, ou de croustilles)
- ✗ Emballage de nourriture pour animaux
- ✗ Emballages de barres tendres, de chocolat, de gomme à mâcher
- ✗ Papier et carton souillés
- ✗ Papier ou carton ciré (ex. : boîtes et assiettes de repas congelé, boîtes de crème glacée)
- ✗ Sac de croustilles ou de biscuits
- ✗ Verre à café et autres boissons

Portez attention à :

- Couper les grandes boîtes de carton en morceaux ou les écraser pour gagner de l'espace dans votre bac
- Il n'est pas nécessaire d'enlever les fenêtres des enveloppes, ni le plastique souple des boîtes de mouchoirs
- Ne pas chiffonner inutilement le papier
- Retirer les circulaires et les journaux du Publi-Sac

MÉTAL



Ce qui est récupérable

- ✓ Assiette d'aluminium propre
- ✓ Boîte de conserve
- ✓ Cannette d'aluminium
- ✓ Casserole en métal
- ✓ Couvercle de métal
- ✓ Pièce de métal : poids max. : 2 kg | longueur min. : 5 cm | longueur max. : 60 cm
- ✓ Grille-pain et petit appareil électrique en métal (sans le cordon électrique)
- ✓ Papier d'aluminium propre (regrouper dans une boule compacte)

MÉTAL (suite)



Ce qui n'est pas récupérable

- ✗ Aérosol
- ✗ Batterie et pile
- ✗ Cintre, fil, câble, corde à linge et broche en métal
- ✗ Contenant de peinture, de décapant ou autres matières dangereuses
- ✗ Fil électrique et autre décoration électrique
- ✗ Moustiquaire
- ✗ Pièce de métal trop :
lourde (plus de 2 kg ou 4,4 lbs),
petite (moins de 5 cm ou 2 po)
grande (plus de 60 cm ou 24 po)

Portez attention à :

- Rincer les contenants
- Couper le cordon électrique des petits appareils
- Les étiquettes peuvent être laissées sur les boîtes de conserve

PLASTIQUE



Ce qui est récupérable

- ✓ Bouteille, contenant et emballage de produits alimentaires, de boisson, de cosmétique, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :
- ✓ Sac, papier bulle et pellicule d'emballage (ex. : emballage de fromage, de papier de toilette, Saran wrap, etc.)



Ce qui n'est pas récupérable

- ✗ Appareil en plastique
- ✗ Article de vinyle ou de PVC
- ✗ Assiette, ustensile, paille en plastique
- ✗ Bâche de plastique tissé
- ✗ Ballon et jeu gonflable
- ✗ Cartable, CD, DVD et boîtier
- ✗ Cintre en plastique
- ✗ Contenant de produit dangereux
- ✗ Corde (de nylon, à linge, etc.)
- ✗ Emballage de ballots de foin
- ✗ Emballage de barres tendres, de chocolat, de gomme à mâcher
- ✗ Emballage de nourriture pour animaux
- ✗ Filet d'oignons ou d'oranges
- ✗ Gant de latex
- ✗ Produit biomédical
- ✗ Sac de croustilles ou de biscuits
- ✗ Sapin artificiel, guirlande de Noël
- ✗ Styromousse (même s'il a le symbole )
- ✗ Toile de piscine
- ✗ Tube de dentifrice ou cosmétique
- ✗ Tubulure d'érablière
- ✗ Tuyau d'arrosage ou de plomberie

Portez attention à :

- Rincer les contenants
- Regrouper les plastiques souples (sac, pellicule, etc.) dans un sac et bien le nouer
- Écraser les contenants volumineux pour gagner de l'espace dans votre bac
- Laisser les bouchons en plastique sur les bouteilles en plastique. Ils seront ainsi récupérés



Le saviez-vous?

La récupération du **papier** réduit de 35 % la pollution de l'eau provenant de la fabrication du papier.

L'**aluminium** que l'on récupère peut être transformé en nouvelle canette ou encore, en meuble de jardin.

Le **carton** récupéré est utilisé entre autres comme isolant de cellulose dans les matériaux de construction.

Les **plastiques récupérés** sont utilisés entre autres pour produire des tuyaux de drainage, des épingles à linge, des bottes de pluie et des bacs de récupération.

Le **verre** est utilisé pour produire des contenants, mais il entre aussi dans la fabrication de l'asphalte.

La collecte des matières organiques

La collecte des matières organiques ou compostables est en place dans les municipalités suivantes :

- Ayer's Cliff
- Eastman
- Hatley
- Canton de Hatley
- Ville de Magog
- North Hatley
- Ogden
- Canton d'Orford
- Canton de Potton
- Sainte-Catherine-de-Hatley
- Ville de Stanstead
- Canton de Stanstead

Matières acceptées

Résidus de la cuisine : tous les résidus alimentaires, qu'ils soient frais, congelés, séchés, crus, cuits, préparés ou périmés.

- ✓ Coquille d'œuf
- ✓ Écale de noix
- ✓ Friandise et dessert
- ✓ Fruit et légume
- ✓ Grain de café, filtre à café et sachet de thé
- ✓ Matière grasse
- ✓ Pain, céréale, pâte alimentaire, gâteau
- ✓ Produit laitier (lait, fromage, beurre, etc.)
- ✓ Viande, poisson, y compris les os

Résidus du jardin :

- ✓ Herbe, feuille, aiguille de conifère, gazon
- ✓ Fleur, plante, mauvaise herbe et résidu de jardinage
- ✓ Petite branche (maximum 2 cm de diamètre et 60 cm de longueur)
- ✓ Bran de scie, écorce, copeau de bois non traité et non peint

Papier et carton souillés de nourriture :

- ✓ Assiette de carton
- ✓ Napperon et nappe en papier
- ✓ Papier déchiqueté
- ✓ Papier essuie-tout, serviette de table en papier, mouchoir
- ✓ Papier ou carton souillé d'aliment (ex. : boîte à pizza, papier à muffin)

Autres matières acceptées :

- ✓ Cendre complètement refroidie
- ✓ Litière d'animaux domestiques
- ✓ Papier journal ou copeau de bois pour animaux domestiques
- ✓ Plante d'intérieur, incluant le terreau d'empotage

Matières refusées

- ✗ Animaux morts
- ✗ Assouplissant en feuille et charpie de sècheuse
- ✗ Briquette de BBQ et créosote
- ✗ Coton-tige, ouate, tampon démaquillant et serviette pour bébé
- ✗ Couche, tampon et serviette hygiénique
- ✗ Mégot de cigarette
- ✗ Papier et carton imbibés d'huile à moteur, de peinture ou autre produit dangereux
- ✗ Pellicule de plastique, papier d'aluminium, papier et carton ciré, styromousse
- ✗ Poussière d'aspirateur
- ✗ Roche, pierre et gravier
- ✗ Sac en plastique
- ✗ Textile, cuir, vêtement

ATTENTION : AUCUN SAC DE PLASTIQUE N'EST ACCEPTÉ

Voici les choix qui s'offrent à vous pour la collecte des matières compostables :

- Aucun sac (déposer librement vos matières dans le bac)
- Sac en papier
- Sac compostable portant un logo certifié :



Des trucs pour vous aider

- Déposez les matières directement dans un petit bac de cuisine et rincez le bac après utilisation.
- Pour faciliter le nettoyage, placez un essuie-tout, une feuille de papier journal ou un sac compostable dans votre bac de cuisine.
- Placez un journal ou un morceau de carton dans le fond du bac roulant (sur la grille) pour absorber les surplus de liquide et éviter que ça gèle en hiver. Vous pouvez aussi utiliser un grand sac en papier pour les feuilles mortes que vous insérez dans votre bac roulant.
- Pour éloigner les petits animaux, appliquez un peu d'onguent contre la toux (ex.: Vicks) autour des trous d'aération du bac roulant.

Pour limiter les odeurs :

- Évitez de placer le bac au soleil.
- Enveloppez les viandes et les restes de table dans un sac de papier ou dans un journal.
- Recouvrez les résidus de cuisine avec des matières sèches (feuilles mortes, papier journal, bran de scie).
- Placez les résidus odorants (viande) au réfrigérateur ou au congélateur et mettez-les dans le bac roulant seulement avant la collecte.
- Au besoin, rincez le bac roulant avec de l'eau et du savon doux ou une solution d'eau et de vinaigre.
- Saupoudrez un peu de chaux ou du bicarbonate de soude dans votre bac roulant.

Mouches à fruits ou vers blancs :

Des vers blancs ou des larves peuvent apparaître lorsqu'une mouche réussit à pondre des œufs sur des restes de viande. En cas de présence :

- Aspergez les vers de sel ou de vinaigre pour les tuer.
- Enveloppez les restes de viande et de poisson dans un papier journal ou dans un sac de papier brun avant de les déposer dans le bac roulant.

Le compostage domestique

Le compostage est un moyen simple et écologique d'obtenir un amendement d'excellente qualité pour les jardins et les plates-bandes. Il s'agit de la décomposition de la matière organique en un produit semblable à de la terre et que l'on appelle humus ou compost.

Les avantages du compostage domestique

- Le compostage domestique permet de valoriser une quantité importante de matières organiques, ce qui réduit à la source les quantités de matières que les municipalités devront gérer.
- Le compost améliore la structure des sols en offrant de meilleures conditions d'aération, d'humidité ou de drainage. Il allège les sols lourds (argileux) et donne du corps aux sols légers (sablonneux).
- Le compost est assimilable à 100 % par les végétaux. Les éléments nutritifs sont plus facilement disponibles, ce qui permet de diminuer l'utilisation d'engrais minéraux.

Composter à la maison

Pour fabriquer du compost, on utilise généralement un composteur domestique commercial ou de fabrication artisanale. Certaines règles sont de mise pour faciliter le compostage :

- Placer le composteur dans un endroit ombragé et bien drainé.
- Retourner le sol à l'endroit où le composteur sera installé et couvrir le fond d'un rang de petites branches.
- Alterner entre des couches de 5 à 10 cm de résidus humides (ex. : fruits et légumes) et des couches de résidus secs (ex. : feuilles mortes).
- Aérer fréquemment le tas en créant des trous d'aération pour augmenter l'apport d'oxygène.
- Surveiller l'humidité, car le tas se décompose plus lentement s'il est trop sec ou il risque de dégager des odeurs s'il est trop humide.

Les résidus à utiliser :

- ✓ Cendre de bois (en petite quantité)
- ✓ Copeau de bois
- ✓ Coquille d'œuf
- ✓ Essuie-tout et papier brun
- ✓ Feuille morte
- ✓ Gazon*
- ✓ Mauvaise herbe (sans graine mûre)
- ✓ Pain
- ✓ Papier et carton déchiqueté (il est préférable de le recycler)
- ✓ Pâte alimentaire
- ✓ Résidu de fruits et de légumes
- ✓ Sac de thé ou marc de café
- ✓ Végétaux
- ✓ Vieux terreau d'empotage

* Le gazon peut être ajouté en petite quantité, mais il est recommandé de pratiquer avant tout l'herbicyclage en laissant les résidus au sol.

Les résidus à éviter :

- ✗ Excrément d'animaux
- ✗ Feuille de noyer, de rhubarbe ou de saule qui arrêtent le processus de compostage
- ✗ Gazon ayant récemment reçu des pesticides
- ✗ Matière grasse
- ✗ Métal
- ✗ Plastique
- ✗ Produit laitier
- ✗ Reste de viande, os, poisson
- ✗ Végétaux malades

Pour plus d'information, consulter le guide suivant :

Le compostage facilité : guide sur le compostage domestique

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/le_compostage_facilite.pdf

Programme de financement

POUR L'ACHAT DE COMPOSTEURS DOMESTIQUES

La MRC de Memphrémagog veut encourager les citoyens à valoriser leurs matières organiques. Pour ce faire, elle offre un remboursement de 50 % sur le prix d'un composteur domestique, jusqu'à un maximum de 30 \$, et ce, jusqu'à épuisement des fonds disponibles pour le programme.

Vous pouvez ainsi acheter un composteur chez le détaillant de votre choix. Pour bénéficier du programme, vous n'avez qu'à faire parvenir à la MRC le formulaire présent sur le site Internet de la MRC accompagné de la facture originale d'achat et d'une photocopie d'une preuve de résidence.

Les centres de la petite enfance, les garderies ainsi que les écoles du territoire peuvent également se prévaloir de ce programme.



L'herbicyclage : un long mot pour une pratique toute simple

L'herbicyclage consiste à laisser le gazon coupé sur la pelouse lors de la tonte. Cette pratique permet :

- D'améliorer le rendement du sol en fournissant un engrais naturel.
- De fournir un apport en eau non négligeable à la pelouse puisque les rognures de gazon sont constituées à 80 % d'eau.
- De diminuer la quantité de résidus verts qui se retrouvent dans les collectes municipales.

Les résidus de tonte ne mettent qu'un jour ou deux pour se décomposer. Plus les morceaux sont petits, plus cela sera rapide. C'est pourquoi l'utilisation d'une tondeuse déchiqueteuse permet de faciliter la pratique de l'herbicyclage. Il est toutefois possible d'herbicycler avec toutes les tondeuses.

Si votre tondeuse ne possède pas de lames déchiqueteuses, maintenez ouverte sa sortie latérale et organisez votre plan de coupe de façon à repasser sur les résidus de tonte projetés précédemment. Vous pouvez également vérifier auprès de votre détaillant si le modèle de votre tondeuse peut être muni de lames déchiqueteuses.

Des trucs pour une pelouse plus saine

Plusieurs personnes espèrent obtenir une pelouse saine, bien verte et touffue. Une des clés du succès pour y parvenir est de favoriser la présence de plusieurs espèces de végétaux. Cette biodiversité permettra au gazon d'être plus résistant aux périodes de sécheresse, aux ravageurs et aux maladies. Résultats : moins de tracas et de travail et plus de temps pour profiter de l'été!

Plus une pelouse est dense et moins il y aura de place pour les « mauvaises herbes ». Pour y parvenir, vous pouvez :

- Réensemencer les zones clairsemées.
- Planter des espèces couvre-sol dans les endroits moins propices au gazon.

- Utiliser un mélange de plusieurs espèces de graminées, incluant le trèfle.
- Tondre le gazon à une hauteur d'environ 8 cm (3 pouces). Le gazon aura alors moins tendance à sécher, car ses racines seront plus profondes et capteront plus d'eau.

Le sol joue un rôle important pour obtenir une pelouse en santé. Il est possible de le fortifier en terreautant chaque printemps la pelouse avec du compost. Ces ajouts stimuleront les organismes bénéfiques du sol et accroîtront sa fertilité à long terme. De plus, si le sol est compacté, il est possible de l'aérer afin de faciliter l'apport d'oxygène, d'eau et de nutriments vers les racines du gazon.



En plus de contribuer à la mise en place d'un milieu favorable au gazon, l'entretien écologique permet de réduire à la source la consommation d'engrais et de pesticides qui sont considérés comme des résidus domestiques dangereux. L'utilisation de ces produits peut présenter certains dangers pour la santé ou l'environnement lors de leur utilisation, de leur entreposage ou s'ils ne sont pas éliminés adéquatement.

Les RDD : qu'est-ce que c'est?

Les résidus domestiques dangereux (RDD) désignent les résidus de nombreux produits dangereux qui sont d'usage courant à la maison. Il peut s'agir d'huiles usagées, de peintures, de solvants, de pesticides, de piles, de batteries d'automobiles, d'ampoules fluocompactes, de médicaments, etc.

Ces produits sont tous susceptibles de causer des dommages à la santé ou à l'environnement, lors de leur utilisation, leur entreposage ou d'une élimination inadéquate. C'est pourquoi ils doivent être éliminés dans des endroits prévus à cet effet. **En aucun cas, ils ne devraient se retrouver dans les déchets.** Pour connaître les points de dépôts ainsi que les dates d'écocentres mobiles et de collectes spéciales, référez-vous à la page 14. Vous pouvez également consulter le répertoire des services de récupération pour savoir où vous départir de ces produits.

Comment les reconnaître?

Selon Santé Canada, les produits sont considérés dangereux lorsqu'ils présentent l'une des caractéristiques suivantes : toxique, inflammable, corrosif ou explosif. Chacune de ces caractéristiques est associée à un symbole.

Explosif	Corrosif	Inflammable	Poison
			
Ce contenant peut exploser s'il est chauffé ou percé. Des éclats de métal ou de plastique peuvent causer des blessures graves, en particulier aux yeux.	Ce produit brûle la peau ou les yeux dès qu'il entre en contact avec ceux-ci. S'il est ingéré, il brûle la gorge et l'estomac.	Ce produit, ou ses vapeurs, peuvent facilement s'enflammer à proximité de sources de chaleur, de flammes ou d'étincelles.	Ce produit rend malade ou cause la mort s'il est léché, mangé, bu ou si ses vapeurs sont occasionnellement respirées.
<ul style="list-style-type: none"> • Produit imperméabilisant pour les bottes ou les chaussures en aérosol • Peinture en aérosol 	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyant pour cuvettes • Nettoyant pour fours 	<ul style="list-style-type: none"> • Colles contact • Essence 	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide lave-glace • Cire pour meubles

Source : Santé Canada

Certains produits ne comportent toutefois pas de symbole, comme les médicaments, les piles, les batteries d'automobiles.

La gestion des RDD : une question de sécurité!

- ✓ Laissez toujours vos produits dangereux dans leur contenant d'origine.
- ✓ Fermez hermétiquement les contenants des produits et conservez-les dans un endroit sécuritaire.
- ✓ Ne mélangez jamais différents produits chimiques et ne réutilisez pas leurs contenants vides à d'autres fins.
- ✓ Gardez les produits dangereux hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.
- ✓ Réduisez votre consommation de RDD en achetant des produits de remplacement moins nocifs ou en ne vous procurant que la quantité nécessaire. Offrez les surplus à vos voisins et amis plutôt que de les entreposer.
- Rapportez vos médicaments inutilisés ou périmés à votre pharmacie.

Quelques trucs maison pour réduire vos RDD



- *Débouche-tuyaux* : Déposez ½ tasse de bicarbonate de soude dans le renvoi d'eau. Ajoutez ¼ tasse de vinaigre blanc. Laissez agir 15 minutes minimum et rincez à l'eau bouillante.
- *Insecticides pour plantes vertes* : Mélangez 1 c. à thé de savon dans 1 litre d'eau. Aspergez les plantes de cette eau savonneuse.
- *Remplacez vos produits de nettoyage par des produits biologiques ou des solutions maison très efficaces et, surtout, moins nocifs. Plusieurs sites Internet proposent des recettes écologiques à base de vinaigre, de jus de citron et de bicarbonate de soude.*
- *Nettoyant tout usage* : Mélangez ½ tasse de vinaigre blanc dans 4 litres d'eau. Peut-être utilisé sur toutes les surfaces, sauf le marbre.
- *Nettoyant pour vitres et miroirs* : Mélangez ½ tasse de vinaigre blanc dans 4 litres d'eau. Bien essuyer avec une raclette et un essuie-tout.
- *Nettoyant pour cuvette* : Mélangez ⅓ de vinaigre blanc pour ⅓ d'eau. Ajoutez 2 gouttes d'huile essentielle (menthe, agrumes ou lavande). Pulvérisez tous les jours. Laissez agir 15 à 20 minutes. Brossez et tirez la chasse.

Vous pouvez découvrir plusieurs autres trucs en cherchant sur Internet ou en consultant les sites suivants : www.madamechassetaches.com ou www.trucsmaison.com

La collecte des encombrants par la Ressourcerie des Frontières

Depuis avril 2012, les objets encombrants sont récupérés par la Ressourcerie des Frontières dans le but de détourner les matières du site d'enfouissement par le biais du recyclage et de la valorisation, et de leur donner une seconde vie. **Seulement les citoyens des municipalités participantes à la Ressourcerie bénéficient des services, soit pour la collecte à domicile ou pour le dépôt au 177, rue Cutting, à Coaticook.**



Matières acceptées

- ✓ Meubles
- ✓ Électroménagers
- ✓ Fils électriques
- ✓ Menus objets : outils, jeux, jouets, vaisselle, livres, CD, bibelots, miroirs, etc.
- ✓ Batteries d'automobiles
- ✓ Métal
- ✓ Matelas, tapis, sommiers, barbecues, climatiseurs
- ✓ Boîtes de carton
- ✓ Divans
- ✓ Matériel électronique et informatique, téléviseurs, ordinateurs, cellulaires, etc.
- ✓ Vélos, articles de sport
- ✓ Matériaux de construction et de rénovation **RÉUTILISABLES**
- ✓ Textiles, tissus, vêtements, chaussures, articles de bébé

Tous les encombrants sont récupérés peu importe leur état et leur condition, qu'ils soient fonctionnels ou non. Les cas d'insalubrités sont les seules exceptions à cause de la sécurité et de la santé de nos valoristes.

Matières refusées

- ✗ Résidus alimentaires et autres matières organiques
- ✗ Agrégats (roches, béton, asphalte, etc.)
- ✗ Résidus domestiques dangereux : huiles, peintures, pesticides, piles, lampes fluocompactes, etc.
- ✗ Matériaux de démolition
- ✗ Bardeaux d'asphalte
- ✗ Bonbonnes de propane, pneus
- ✗ DÉCHETS ULTIMES

Pour la collecte à domicile (service à l'année sur rendez-vous) :

Communiquez avec la Ressourcerie par téléphone ou par courriel : une fiche détaillée est complétée avec la liste du matériel à faire récupérer et le lieu.

Prenez note qu'il y a un délai jusqu'à 3 semaines à partir du moment où vous demandez le service. Nous organisons les routes de collecte afin d'optimiser le transport selon la provenance des appels et la quantité.

La Ressourcerie vous appellera pour préciser la date de la collecte. Les articles doivent être placés à l'abri des intempéries au rez-de-chaussée : ils ne doivent pas être mis à la rue.

Pour livrer vous-même vos articles à la Ressourcerie :

Présentez-vous au 177, rue Cutting, Coaticook, à la porte identifiée à cet effet **pendant les heures d'ouverture**.

Un valoriste vous accueillera et prendra en note votre lieu de résidence (preuve exigée). **Il est strictement interdit de laisser des articles à l'extérieur.**

Ressourcerie des Frontières

177, rue Cutting, Coaticook (Qc) J1A 2G2

T : 819 804-1018 | Sans frais : 1 855 804-1018

info@ressourceriedesfrontieres.com | www.ressourceriedesfrontieres.com

Écocentres et collectes spéciales

De plus en plus de services de récupération sont offerts par les municipalités de la MRC. Voici un aperçu des services d'écocentres, d'écocentres mobiles et de collectes spéciales disponibles sur le territoire de la MRC.

Austin

Collecte de sapins de Noël : 6 janvier
Collecte de plastique agricole : 11 avril et 14 novembre
[Écocentre de Magog](#) | [Écocentre du Canton de Potton](#)

Ayer's Cliff

Collecte de sapins de Noël : 10 janvier
Collecte de feuilles : 2, 16 et 30 mai | 3, 17 et 31 octobre
Collecte de RDD : 31 mai, de 9 h à 15 h, à Stanstead et Coaticook
Mini écocentre | [Ressourcerie des Frontières](#) | [Écocentre de la RIGDSC](#)

Bolton-Est

Écocentre mobile : 19 juillet et 13 septembre
[Écocentre du Canton de Potton](#)

Eastman

Collecte de sapins de Noël : 14 janvier
Collecte de feuilles : 27 mai et 28 octobre
Écocentre mobile : 24 mai et 20 septembre
[Écocentre du Canton de Potton](#)

Hatley

Collecte de RDD : 31 mai, de 9 h à 15 h, à Stanstead et Coaticook
[Ressourcerie des Frontières](#) | [Écocentre de la RIGDSC](#)

Canton de Hatley

Collecte de sapins de Noël : 16 janvier
Collecte de RDD : 31 mai, de 9 h à 15 h, à Stanstead et Coaticook
[Ressourcerie des Frontières](#) | [Écocentre de la RIGDSC](#)

Magog

Collecte de sapins de Noël : 13 au 17 janvier
Collecte de boîte : 6 au 10 janvier | 7 au 11 juillet
Collecte de bois et de métal : 2 au 6 juin (secteur bleu)
30 juin au 4 juillet (secteur vert) |
Collecte de feuilles : 27 au 31 octobre
[Écocentre de Magog](#)

North Hatley

Collecte de sapins de Noël : 7 janvier
Collecte de RDD : 31 mai, de 9 h à 15 h, à Stanstead et Coaticook
[Écocentre de la RIGDSC](#)

Ogden

Collecte de RDD : 31 mai, de 9 h à 15 h, à Stanstead et Coaticook
[Ressourcerie des Frontières](#) | [Écocentre de la RIGDSC](#)

Canton d'Orford

Collecte de sapins de Noël : 7 janvier
Collecte de feuilles : 3 novembre
[Écocentre du Canton d'Orford](#)

Canton de Potton

[Écocentre du Canton de Potton](#)

Sainte-Catherine-de-Hatley

Collecte de RDD : 31 mai, de 9 h à 15 h, à Stanstead et Coaticook
[Ressourcerie des Frontières](#) | [Écocentre de la RIGDSC](#)

Saint-Étienne-de-Bolton

Écocentre mobile (journée grand débarras) : 2 juin et 8 septembre

Stanstead

Collecte de sapins de Noël : 9 janvier

Collecte de RDD : 31 mai, de 9 h à 15 h, à Stanstead et Coaticook
[Ressourcerie des Frontières](#) | [Écocentre de la RIGDSC](#)

Canton de Stanstead

Collecte de RDD : 31 mai, de 9 h à 15 h, à Stanstead et Coaticook
[Ressourcerie des Frontières](#) | [Écocentre de la RIGDSC](#)

Liens utiles

www.ressourceriedesfrontieres.com

www.mrcmemphremagog.com

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

www.mddefp.gouv.qc.ca

Le programme *Recyc-Frigo* permet la cueillette gratuite de réfrigérateur ou congélateur en état de marche, âgés de plus de 10 ans et d'un volume intérieur de 10 à 25 pieds cubes. Un maximum de trois appareils par adresse est admissible. Un incitatif de 30 \$ sera envoyé par la poste par Hydro-Québec pour chaque appareil récupéré.

Pour information : 1-855-668-1247 | www.recycfrigo.com

Où mettre les matières résiduelles (liste détaillée)

Matière	Collecte sélective	Collecte des matières compostables	Collecte de résidus verts	Écocentre* (consulter le répertoire, p. 19)	Autre service de récupération* (consulter le répertoire, p. 19)	Collecte des déchets ou des encombrants
Aérosol (plein ou vide) (RDD)				X	X	
Agrégat (béton, brique, asphalte)				X	X	
Aliment cru ou cuit		X				
Ampoule électrique						X
Ampoule fluocompacte (RDD)				X	X	
Antigel (RDD)				X	X	
Appareil électrique				X	X	
Appareil électrique en métal (petit) (sans le cordon, ex. : grille-pain)	X			X	X	
Article réutilisable				X	X	
Bâche en plastique				X		X (si pas d'écocentre)
Batterie et pile				X	X	
Béton, roc, asphalte, brique				X	X	
Bois (palette, construction, peint)				X	X	
Boîte de conserve	X					
Bonbonne de propane (RDD)				X	X	
Bouchon de liège						X
Boyau d'arrosage						X
Branche		X	X	X		
Café moulu		X				
Caoutchouc						X
Carton	X			X		
Carton ciré (ex. : contenant de crème glacée)						X
Cartouche d'encre				X	X	
Casserole en métal	X					
Cassette audio et vidéo						X
CD et DVD et leur boîtier				X		X (si pas d'écocentre)
Cellulaire				X	X (ou point de vente de votre cellulaire)	
Cendre (complètement refroidie)		X				X (si pas de collecte)
Céramique (vaisselle, pot)						X
Céramique (plancher)				X		
Cintre en métal				X		X (si pas d'écocentre)
Contenant de lait et de jus	X					
Contenant de peinture vide				X	X	
Coquille d'œuf ou de noix		X				

Matière	Collecte sélective	Collecte des matières compostables	Collecte de résidus verts	Écocentre* (consulter le répertoire, p. 19)	Autre service de récupération* (consulter le répertoire, p. 19)	Collecte des déchets ou des encombrants
Couche de bébé						X
Décapant				X	X	
Déchet biomédicaux					(CLSC ou Pharmacie)	
Électroménager**				X	X	
Feuille morte		X	X	X		
Fibre de verre et acrylique				X		X (si pas d'écocentre)
Fil électrique				X		X (si pas d'écocentre)
Filtre à café		X				
Gazon		X	X			
Guirlande de Noël						X
Huile de cuisson		X				
Huile usagée, filtre et contenant				X	X	
Jouet réutilisable				X	X	
Litière d'animaux domestiques		X				
Lunette					(Optométriste)	
Matelas et sommier				X		X (si pas d'écocentre)
Matériaux de construction, rénovation et démolition				X	X	
Médicament (RDD)					(Pharmacie)	
Mégot et cendre de cigarette						X
Métal (fer, aluminium, cuivre, plomb, zinc, jante de pneu, etc.)	X			X	X	
Meuble				X	X	
Miroir						X
Mouchoir		X				X (si pas de collecte)
Munition					(Sûreté du Québec)	
Néon				X	X	
Objet réutilisable				X	X	
Ordinateur et matériel informatique				X	X	
Os de volaille ou de poisson		X				
Papier	X					
Papier carbone						X
Papier et carton souillés de nourriture		X				
Papier ciré						X
Papier d'aluminium propre	X					
Papier d'aluminium souillé						X
Papier métallique (ex. : barre tendre, papier d'emballage)						X
Papier photo						X

Matière	Collecte sélective	Collecte des matières compostables	Collecte de résidus verts	Écocentre* (consulter le répertoire, p. 19)	Autre service de récupération* (consulter le répertoire, p. 19)	Collecte des déchets ou des encombrants
Peinture et contenant (RDD)				X	X	
Pesticide et insecticide (RDD)				X	X	
Plastique 	X					
Plastique 						X
Plastique sans logo de recyclage						X
Pneu				X	X	
Poisson et fruit de mer		X				
Porcelaine						X
Pyrex						X
Réservoir à eau chaude				X	X	
Résidu domestique dangereux (RDD)				X	X	
Sac d'aspirateur et son contenu						X
Sac de lait	X					
Sac de plastique biodégradable ou oxobiodégradable						X
Sac de plastique propre	X					
Sapin artificiel				X		X
Sapin de Noël			X	X		
Seringue et tubulure					(CLSC ou pharmacie)	
Serviette hygiénique, tampon						X
Solvant (RDD)				X	X	
Styromousse (avec ou sans logo )						X
Tapis et moquette				X		X
Tissu et textile				X	X	
Toile de piscine				X		X
Ustensile en plastique						X
Vaisselle et verre brisés						X
Vaisselle en carton		X				
Verre en carton pour le café						X
Verre clair ou de couleur (ex. : bouteille)	X					
Vêtement				X	X	
Vinyle, PVC, ABS et résine de synthèse				X		X
Vitre				X		X

* Les matières acceptées dans les différents écocentres ou services de récupération peuvent varier. Consultez le répertoire des services de récupération présenté à la page suivante pour vous assurer que la matière dont vous voulez vous départir est acceptée à l'endroit où vous voulez aller la porter.

** Les citoyens ont accès au programme Recyc-Frigo d'Hydro-Québec. Le programme permet la cueillette gratuite de réfrigérateurs ou congélateurs en état de marche, âgés de plus de 10 ans et d'un volume intérieur de 10 à 25 pieds cubes. Un maximum de trois appareils par adresse est admissible. Un incitatif de 30 \$ sera envoyé par la poste par Hydro-Québec pour chaque appareil récupéré.

Pour information : 1-855-668-1247 | www.recycfrigo.com

RÉPERTOIRE DES SERVICES DE RÉCUPÉRATION

SECTEUR
RÉSIDENTIEL



Services offerts aux citoyens de la municipalité seulement

	Appareil électrique 	Article réutilisable 	Construction, rénovation et démolition (CRD) 	Électroménager 	Matériel électronique 	Mat. informatique & communication			Métal, ferraille 	Meuble 	Pneu 	Résidu vert 	Résidu domestique dangereux							Vêtement et textile 
						Ordinateur, imprimante, écran, clavier, etc. 	Cartouche d'imprimante et de télécopieur 	Cellulaire 					Bonbonne de propane 	Batterie d'automobile 	Huile usagée, filtre et contenant 	Médicament 	Peinture et contenant 	Pile 	Ampoule et autres RDID 	
AUSTIN																				
Écocentre du Canton de Potton																				
Écocentre de la Ville de Magog	*																			
Hôtel de ville d'Austin																				
AYER'S CLIFF																				
Écocentre de la RIGDSC (Coaticook)																				
Mini écocentre d'Ayer's Cliff																				
Ressourcerie des Frontières			*																	
BOLTON-EST																				
Écocentre du Canton de Potton																				
EASTMAN																				
Écocentre du Canton de Potton																				
Garage Lambert																				
Hôtel de ville d'Eastman																				
HATLEY																				
Écocentre de la RIGDSC (Coaticook)																				
Hôtel de ville de Hatley																				
Ressourcerie des Frontières			*																	

Services offerts aux citoyens de la municipalité seulement

	Appareil électrique 	Article réutilisable 	Construction, rénovation et démolition (CRD) 	Électroménager 	Matériel électronique 	Mat. informatique & communication			Métal, ferraille 	Meuble 	Pneu 	Résidu vert 	Résidu domestique dangereux							Vêtement et textile 
						Ordinateur, imprimante, écran, clavier, etc. 	Cartouche d'imprimante et de télécopieur 	Cellulaire 					Bonbonne de propane 	Batterie d'automobile 	Huile usagée, filtre et contenant 	Médicament 	Peinture et contenant 	Pile 	Ampoules et autres RDD 	
CANTON DE HATLEY																				
Écocentre de la RIGDSC (Coaticook)																				
Ressourcerie des Frontières			*																	
NORTH HATLEY																				
Écocentre de la RIGDSC (Coaticook)																				
Hôtel de ville de North Hatley																				
VILLE DE MAGOG																				
Écocentre de la Ville de Magog	*																			
POTTON																				
Écocentre du Canton de Potton																				
OGDEN																				
Écocentre de la RIGDSC (Coaticook)																				
Hôtel de ville d'Ogden																				
Quincaillerie A. Fluet et fils inc.																				
Ressourcerie des Frontières			*																	
CANTON D'ORFORD																				
Écocentre du Canton d'Orford																				
Hôtel de ville du Canton d'Orford																				

Services offerts aux citoyens de la municipalité seulement

	Appareil électrique 	Article réutilisable 	Construction, rénovation et démolition (CRD) 	Électroménager 	Matériel électronique 	Mat. informatique & communication			Métal, ferraille 	Meuble 	Pneu 	Résidu vert 	Résidu domestique dangereux							Vêtement et textile 
						Ordinateur, imprimante, écran, clavier, etc. 	Cartouche d'imprimante et de télécopieur 	Cellulaire 					Bonbonne de propane 	Batterie d'automobile 	Huile usagée, filtre et contenant 	Médicament 	Peinture et contenant 	Pile 	Ampoules et autres RDD 	
VILLE DE STANSTEAD																				
Écocentre de la RIGDSC (Coaticook)																				
Quincaillerie A. Fluet et fils inc.																				
Ressourcerie des Frontières			*																	
CANTON DE STANSTEAD																				
Écocentre de la RIGDSC (Coaticook)																				
Hôtel de ville du Canton de Stanstead																				
Ressourcerie des Frontières			*																	
STE-CATHERINE-DE-HATLEY																				
Écocentre de la RIGDSC (Coaticook)																				
Ressourcerie des Frontières			*																	
STUKELY-SUD																				
Hôtel de ville de Stukely-Sud																				

* Réutilisable

Services offerts à tous les citoyens

	Mat. informatique & communication								Résidu domestique dangereux											
	Appareil électrique 	Article réutilisable 	Construction, rénovation et démolition (CRD) 	Électroménager 	Matériel électronique 	Ordinateur, imprimante, écran, clavier, etc. 	Cartouche d'imprimante et de télécopieur 	Cellulaire 	Métal, ferraille 	Meuble 	Pneu 	Résidu vert 	Bonbonne de propane 	Batterie d'automobile 	Huile usagée, filtre et contenant 	Médicament 	Peinture et contenant 	Pile 	Ampoule et autres RDD 	Vêtement et textile 
Bureau en gros																				
Centre d'action bénévole R. H. Rediker																				
Centre d'aide Magog – Le cœur sur la main	*			*	*				*											*
Centre d'auto Memphrémagog enr.																				
Centre de transbordement de Sani-Estrie																				
Comptoir familial de Magog																				*
Comptoir familial pour tous	*			*	*	*			*											
Dépanneur Gaumont et fils																				
Dion Chevrolet Buick GMC inc.																				
Garage L. P.																				
Giroux & Giroux (Rona)																				
Hôtel de ville de Stukely-Sud																				
La Corde à Linge																				
Magog Électro Service																				
Magotteaux Itée																				
Matériaux usagés de l'Estrie inc.			*						*											
Mécanique Fletcher inc.																				
Métaux R. Hinses Itée																				
Monsieur Muffler																				

Services offerts à tous les citoyens

	Mat. informatique & communication										Résidu domestique dangereux									
	Appareil électrique	Article réutilisable	Construction, rénovation et démolition (CRD)	Électroménager	Matériel électronique	Ordinateur, imprimante, écran, clavier, etc.	Cartouche d'imprimante et de télécopieur	Cellulaire	Métal, ferraille	Meuble	Pneu	Résidu vert	Bonbonne de propane	Batterie d'automobile	Huile usagée, filtre et contenant	Médicament	Peinture et contenant	Pile	Autres RDD	Vêtement et textile
MRC de Memphrémagog																				
Pharmacie Accès Pharma																				
Pharmacie Clinique Santé Lemaire, Lamontagne, Moffet																				
Pharmacie Familiprix																				
Pharmacie Jean Coutu																				
Pharmacie John Gagné																				
Pharmacie Pharmaprix																				
Pharmacie Proxim																				
Pharmacie Uniprix																				
Pomerleau Gaz Propane																				
R.M.S. Ovide Rouillard inc.										**										
Récupération C.C. inc.										*										
Récupération de Métaux M. C.																				
Récupération de Métaux R. C.																				
Reilly House																				
RIEDSBM (Brome-Missisquoi)																				
Ressourcerie des Frontières			*																	
Rona Matériaux Magog Orford																				
Sintra inc.																				
Toyota Magog																				

* Réutilisable

** En bois ou mélamine

Bureau en gros

MAGOG | 1700, rue Sherbrooke, local 117 | **819-868-4467** |
www.bureauengros.ca

Ouvert : Lundi au mercredi : 9 h à 18 h | Jeudi et vendredi : 9 h à 21 h |
Samedi : 9 h à 17 h | Dimanche : 10 h à 17 h

Matières acceptées

Mat. électronique : Téléviseur à écran cathodique de 20 pouces et moins |
Téléviseur à écran plat de 32 pouces et moins

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Clavier |
Cartouche d'encre | Cellulaire

Centre de transbordement de Sani-Estrie

Hors MRC

SHERBROOKE | 405, rue Rodolphe-Racine | **819-566-5660**

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h à 17 h | Samedi (période estivale) 8 h à 12 h

Matières acceptées

Déchet domestique | matière recyclable | matériaux de construction | matière organique | encombrant

Vous devez porter des chaussures de sécurité pour accéder au site. Présentez-vous à la balance électronique pour décharger vos matières.

Centre d'action bénévole R. H. Rediker (comptoir familial)

STANSTEAD | 112, rue Principale | **819-876-7748**

Ouvert : Mercredi et jeudi : 13 h 30 à 16 h 30 |
Samedi : 10 h à 12 h | 2^e et 4^e samedi du mois

Matières acceptées

Article réutilisable : Jouet | Vaisselle | Décoration | Article ménager | Etc.

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable

Centre d'aide Magog – Le cœur sur la main

MAGOG | **819-570-1464**

Ouvert : Pour toute collecte, communiquez avec eux.

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Article réutilisable : Vaisselle | Livre | Article de sport | Matelas & sommier |
Jouet | Etc.

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Meuble : Meuble réutilisable

Textile : Vêtement pour enfant et bébé

Tous les articles doivent être en bon état puisqu'il s'agit d'un organisme qui vient en aide aux personnes dans le besoin.

Centre d'auto Memphrémagog enr.

MAGOG | 2770, rue Sherbrooke | **819-868-2900**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 17 h | Fermé le midi

Matières acceptées

Pneu | Batterie d'automobile

Comptoir familial de Magog

MAGOG | 145, rue Lasalle

Ouvert : Mardi et mercredi : 13 h à 15 h 30 | Jeudi : 13 h à 17 h |
Vendredi : 13 h à 16 h

Matières acceptées

Article réutilisable : Jouet | Vaisselle | Décoration | Article ménager | Etc.

Textile : Vêtement et textile réutilisable

Comptoir familial pour tous

MAGOG | 195, rue Principale Est | **819-847-2260**

Ouvert : Lundi au vendredi : 10 h à 17 h | Samedi : 12 h à 16 h

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Article réutilisable : Jouet | Vaisselle | Décoration | Article ménager | Etc.

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Clavier | Souris

Meuble : Meuble réutilisable

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable

Tous les articles doivent être en bon état.

L'entreprise offre un service de collecte pour les gros articles tels les meubles et les électroménagers.

Dépanneur Gaumont et fils

STUKELY-SUD | 2166, route 112 | **450-297-0824**

Ouvert : Lundi au vendredi : 6 h à 21 h | Samedi et dimanche : 7 h à 21 h

Matières acceptées

RDD : Bonbonne de propane

Dion Chevrolet Buick GMC inc.

MAGOG | 2200, rue Sherbrooke | **819-843-6571**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 17 h

Matières acceptées

RDD : Huile usagée | Filtre | Contenant

Mini Écocentre d'Ayer's Cliff

AYER'S CLIFF | 1067, rue Westmount | **819-838-5006**

Ouvert : Avril à octobre (clé disponible en tout temps à la mairie)
Vendredi : 12 h à 16 h | Samedi : 8 h à 17 h

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier |
Numériseur | Cartouche d'encre | Télécopieur | Cellulaire

Pneu : Pneu régulier déjanté

RDD : Peinture | Pile rechargeable et non rechargeable | Ampoule | Fluorescent

Résidu vert : Branche, résidu d'émondage (en petite quantité)

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable

Autre : Matière recyclable | Lunette

Une collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) est organisée pour les municipalités membres de la Régie, dont Ayer's Cliff. Pour connaître les dates et les points de dépôt, contactez votre municipalité.

S'adresse aux résidants de : Ayer's Cliff

Écocentre de la Ville de Magog

MAGOG | 520, rue Saint-Luc | **819-843-7106** | **819-847-0835** |
www.ville.magog.qc.ca

Ouvert : Horaire variable selon la saison

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Article réutilisable : Jouet | Vaisselle | Décoration | Article ménager | Livre | Etc.

C.R.D. : Bois naturel, traité, peint | Palette de bois | Mélamine | Matériaux secs |
Bardeau d'asphalte | Laine isolante | Granulaire (roche, béton, brique, etc.)

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier |
Numériseur | Cartouche d'encre | Photocopieur |
Télécopieur | Appareil photo | CD et DVD |
Lecteur VHS, CD, DVD | Cellulaire

Métal : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille | Broche | Cintre |
Corde à linge | Fer | Fil électrique

Meuble : Meuble réutilisable | Meuble endommagé

Pneu : Automobile | Vélo | Avec ou sans jante

RDD : Bonbonne de propane | Batterie de véhicule | Antigel | Peinture |
Aérosol | Huile usagée, filtre, contenant | Solvant et décapant | Fréon |
Pesticide | Extincteur | Pile rechargeable et non rechargeable |
Ampoule | Fluorescent

Résidu vert : Bois, bûche, branche | Gazon | Feuille morte | Terre, tourbe |
Sapin de Noël | Cèdre | Résidu d'émondage

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable

Autre : Matière recyclable

 Des frais s'appliquent sur les matériaux de construction, rénovation et démolition (ex. : bardeau, gypse, vitre, plastique, carton, bois traité, peint, etc.).

La carte de citoyen ou la vignette pour les résidants d'Austin est obligatoire.
D'autres points de dépôt pour les piles domestiques sont disponibles. Consultez le site Internet de la Ville de Magog.

S'adresse aux résidants de :

Magog | Austin

Écocentre du Canton de Potton

POTTON | 5, chemin West Hill | **450-292-3313**, poste 229 | www.potton.ca

Ouvert : Le samedi de 8 h à 13 h, du 3 mai au 25 octobre | Fermé le 9 août

Matières acceptées

C.R.D. : Bois de construction | Céramique | Gypse | Plâtre | Châssis |
Porte et fenêtre | Bardeau d'asphalte | Laine isolante |
Équipement sanitaire | Granulaire (roche, béton, brique, etc.)

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier |
Numériseur | Cartouche d'encre | Lecteur MP3 |
Cellulaire | Etc.

Métal : Métal ferreux | Métal non ferreux | Réservoir vide | Chauffe-eau |
Barbecue | Ferraille | Etc.

Meuble : Meuble

Pneu : Avec ou sans jante

RDD : Bonbonne de propane | Batterie de véhicule | Peinture | Teinture | Base |
Acide | Huile usagée, filtre, contenant | Solvant et décapant | Pesticide |
Pile rechargeable et non rechargeable | Ampoule | Fluorescent | Etc.

Résidu vert : Feuille morte (en septembre et octobre)

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable

Autre : Encombrant (matelas, sommier, tapis, piscine hors terre, clôture à neige, etc.)



Des frais s'appliquent sur les matériaux de construction, rénovation et démolition, sur les encombrants et les pneus.

Pour les résidants d'Austin, Bolton-Est et Eastman, les encombrants, les feuilles mortes et les pneus ne sont pas acceptés.

S'adresse aux résidants de :

Potton | Austin | Bolton-Est | Eastman

Écocentre du Canton d'Orford

ORFORD | 1120, chemin de la Montagne | **819-843-3111** |
info@canton.orford.qc.ca | www.canton.orford.ca

Ouvert : Le samedi de 8 h 30 à 12 h, du 10 mai au 1^{er} novembre

Matières acceptées

C.R.D : Bois naturel, traité, peint | Copeaux | Bran de scie | Mélamine |
Bardeau d'asphalte | Plastique | Carton | Fenêtre et porte |
Bloc de béton | Palette de bois | Granulaire (roche, béton, brique, etc.)

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier |
Numériseur | Cartouche d'encre | Cellulaire

Métal : Tous les types de métaux sont acceptés

Meuble : Meuble et causeuse

Pneu : Automobile | Camionnette | Propre et sans jante

RDD : Bonbonne de propane | Peinture | Teinture | Aérosol | Vernis | Antigel |
Huile usagée, filtre, contenant | Solvant et décapant | Ampoule |
Fluorescent | Batterie de véhicule | Pile rechargeable et
non rechargeable | Etc.

Résidu vert : Feuille morte | Gazon | Plante | Terreaux | Branche |
Résidu d'émondage

S'adresse aux résidents du : Canton d'Orford

Garage L. P.

STANSTEAD | 2, rue Jonction, R.R. 11 | **819-876-5242**

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h à 20 h |
Samedi : 7 h 30 à 20 h | Dimanche : 9 h à 19 h

Matières acceptées

Pneu

RDD : Huile usagée, filtre et contenant

Garage Lambert

EASTMAN | 577, rue Principale | 450-297-4476

Ouvert :

Matières acceptées

Pneu | sans jante

RDD : Batterie d'automobile

S'adresse aux résidents de : Eastman

Giroux et Giroux (Rona)

POTTON | 300, rue Principale | **450-292-3696**

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h 30 à 17 h 30 | Samedi : 8 h 30 à 17 h

Matières acceptées

Mat. infor. & com : Cellulaire

RDD : Peinture | Teinture | Ampoule | Fluorescent |
Pile rechargeable et non rechargeable

Hôtel de ville d'Austin

AUSTIN | 21, chemin Millington | **819-843-2388**

Ouvert : Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 | Vendredi 8 h 30 à 12 h

Matières acceptées

Mat. infor. & com : Cartouche d'encre | Cellulaire

RDD : Peinture | Teinture | Ampoule | Fluorescent | Bonbonne de propane |
Huile usagée, filtre, contenant | Pile rechargeable et non rechargeable

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable*

* Chaque année, durant une semaine déterminée, il est possible de déposer les vêtements et textiles à l'hôtel de ville. Pour plus de détails, contactez la municipalité.

S'adresse aux résidents de : Austin

Hôtel de ville d'Eastman

EASTMAN | 160, chemin George-Bonnallie | **450-297-3440**

Ouvert : Samedi 10 h à 12 h | Le premier de chaque mois

Matières acceptées

Mat. infor. & com : Cartouche d'encre | Cellulaire

RDD : Peinture | Teinture | Ampoule | Fluorescent | Huile usagée, filtre, contenant | Pile rechargeable et non rechargeable

S'adresse aux résidants de : Eastman

Hôtel de ville de Hatley

HATLEY | 2100, route 143 | **819-838-5877**

Ouvert : Lundi au jeudi : 9 h à 16 h | Fermé le midi
Vendredi de septembre à mai : 9 h à 16 h | Fermé le midi

Matières acceptées

Mat. infor. & com : Cartouche d'encre | Cellulaire

RDD : Peinture | Pile rechargeable et non rechargeable

Une collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) est organisée pour les municipalités membres de la Régie, dont Hatley. Pour connaître les dates et les points de dépôt, contactez votre municipalité.

Il est possible de déposer la peinture à côté du conteneur lorsque l'hôtel de ville est fermé.

S'adresse aux résidants de : Hatley

Hôtel de ville de North Hatley

NORTH HATLEY | 3125, chemin Capelton | **819-842-2754**

Ouvert : Lundi au vendredi : 10 h à 16 h | Fermé le midi

Matières acceptées

Mat. infor. & com : Cartouche d'encre | Cellulaire

RDD : Pile rechargeable et non rechargeable

Une collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) est organisée pour les municipalités membres de la Régie, dont North Hatley. Pour connaître les dates et les points de dépôt, contactez votre municipalité.

S'adresse aux résidants de : North Hatley

Hôtel de ville d'Ogden

OGDEN | 70, chemin Ogden | **819-876-7117**

Ouvert : Lundi au vendredi : 9 h à 16 h | Fermé le midi

Matières acceptées

Mat. infor. & com : Cartouche d'encre

Pneu : Régulier et surdimensionné

Une collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) est organisée pour les municipalités membres de la Régie, dont Ogden. Pour connaître les dates et les points de dépôt, contactez votre municipalité.

S'adresse aux résidants de : Ogden

Hôtel de ville du Canton d'Orford

ORFORD | 2530, chemin du Parc | **819-843-3111**

Ouvert : En tout temps

Matières acceptées

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable

Le conteneur pour le textile est toujours accessible dans le stationnement arrière de l'hôtel de ville.

S'adresse aux résidants du : Canton d'Orford

Hôtel de ville du Canton de Stanstead

CANTON DE STANSTEAD | 778, chemin Sheldon | **819-876-2948**

Ouvert : En tout temps.

Matières acceptées

RDD : Peinture | Solvant

Il est possible de déposer les matières à côté du conteneur lorsque l'hôtel de ville est fermé.

Une collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) est organisée pour les municipalités membres de la Régie, dont le Canton de Stanstead. Pour connaître les dates et les points de dépôt, contactez votre municipalité.

S'adresse aux résidants du : Canton de Stanstead

Hôtel de ville de Stukely-Sud

STUKELY-SUD | 101, place de la Mairie | **450-297-3407**

Ouvert : Lundi au jeudi : 9 h à 16 h | Fermé le midi | Vendredi : 9 h à 12 h

Matières acceptées

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. infor. & com : Cellulaire

Métaux : Ferreux

RDD : Peinture | Teinture | Ampoule | Fluorescent | Solvant | Huile usagée, filtre, contenant | Pile rechargeable et non rechargeable

La Corde à linge (Friperie d'entraide)

EASTMAN | 364, rue Principale (salle paroissiale) | **450-297-2932**

Ouvert : Jeudi : 19 h à 21 h | Vendredi : 13 h 30 à 19 h

Matières acceptées

Article réutilisable : Jouet | Vaisselle | Décoration | Article ménager | Etc.

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable

Magog Électro Service

MAGOG | 1107, rue Principale Est | **819-868-1155**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 17 h

Matières acceptées

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille



Il y a des frais pour tout électroménager qui comporte du réfrigérant.

L'entreprise achète certains électroménagers pour les revendre, mais elle n'offre pas de service de collecte.

Magotteaux Itée

MAGOG | 601, rue Champlain | 819-843-0443

Ouvert : Communiquez avec l'entreprise pour connaître les heures d'ouverture.

Matières acceptées

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

L'entreprise achète certains métaux et offre un service de collecte pour les grandes quantités.

Matériaux usagés de l'Estrie

Hors MRC

ST-DENIS-DE-BROMPTON INC. | 1220, route 222 | **819-846-6196**

Ouvert : Jeudi au samedi : 8 h à 16 h | Période estivale
Samedi : 8 h à 16 h | Période hivernale

Matières acceptées

C.R.D. : Matériaux réutilisables (porte, fenêtre, bain, etc.) |
Bois naturel réutilisable (longueur de 8' et +) |
Bois traité réutilisable (longueur de 8' et +) |
Bois peint réutilisable (longueur de 8' et +) |
Brique rouge | Bloc de béton (8''x8''x16'') | Etc.

Métal : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

Meuble : Meuble en bois réutilisable

Assurez-vous que votre matière est acceptée avant de vous rendre. L'entreprise achète certaines matières. Elle offre un service de collecte, mais des frais sont applicables.

Mécanique Fletcher inc.

NORTH HATLEY | 3040, chemin Capelton | **819-842-2914**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 17 h | Samedi : 9 h à 12 h

Matières acceptées

Pneu : Régulier

RDD : Huile usagée, filtre, contenant | Antigel | Batterie d'automobile

Métaux R. Hinses Itée

MAGOG | 1500, boulevard Industriel | **819-843-9606**

Ouvert : Communiquez avec l'entreprise pour connaître les heures d'ouverture.

Matières acceptées

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

L'entreprise accepte seulement les résidants avec de grandes quantités de matières.

Monsieur Muffler

MAGOG | 1729, rue Sherbrooke | **819-843-5596**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 17 h

Matières acceptées

RDD : Huile usagée, filtre, contenant

MRC de Memphrémagog

MAGOG | 455, rue MacDonald, bureau 200 | **819-843-9292**

Ouvert : Lundi au jeudi : 8 h à 16 h 30 | Vendredi : 8 h à 12 h | Fermé le midi

Matières acceptées

Mat. infor. & com : Cellulaire

RDD : Pile rechargeable | Ampoule

Pharmacie Accès Pharma chez Walmart

MAGOG | 1935, rue Sherbrooke | **819-868-3895**

Ouvert : Lundi au vendredi : 9 h à 21 h | Samedi et dimanche : 9 h à 17 h

Matières acceptées

RDD : Médicament

Pharmacie Clinique Santé (Lemaire, Lamontagne et Moffet)

AYER'S CLIFF | 1086, rue Main | **819-838-5000**

Ouvert : Lundi au vendredi : 9 h à 18 h | Samedi : 9 h à 13 h | Dimanche : fermé

Matières acceptées

RDD : Médicament

Pharmacie Familiprix

STANSTEAD | 23, boul. Notre-Dame Ouest | **819-876-5811**

Ouvert : Lundi au vendredi : 9 h à 18 h | Samedi : 9 h à 13 h

Matières acceptées

RDD : Médicament

Pharmacie Familiprix (Francine Robert)

MAGOG | 45, rue St-Patrice Ouest, bur. 100 | **819-843-1773**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 21 h 30 |
Samedi : 8 h 30 à 20 h | Dimanche : 9 h à 20 h

Matières acceptées

RDD : Médicament

Pharmacie Jean Coutu

MAGOG | 325, rue Sherbrooke | **819-843-1115**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 22 h |
Samedi : 8 h 30 à 21 h | Dimanche : 9 h à 21 h

MAGOG | 448, rue St-Patrice Ouest | **819-843-3366**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h 30 à 21 h |
Samedi : 8 h 30 à 20 h | Dimanche : 9 h à 20 h

Matières acceptées

RDD : Médicament

Pharmacie John Gagné

MAGOG | 1350, rue Sherbrooke | **819-847-1888**

Ouvert :

Matières acceptées

RDD : Médicament

Pharmacie Pharmaprix

MAGOG | 415, rue Sherbrooke | **819-868-7810**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 22 h | Samedi et dimanche : 9 h à 21 h

Matières acceptées

RDD : Médicament

Pharmacie Proxim

EASTMAN | 17, rue Lapointe | **450-297-2626**

Ouvert : Lundi au mercredi : 9 h à 18 h | Jeudi et vendredi : 9 h à 19 h |
Samedi : 9 h à 17 h

Matières acceptées

RDD : Médicament

Pharmacie Uniprix (Lemaire, Lamontagne et Moffet)

MAGOG | 904, rue Principale Ouest | **819-843-5003**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 21 h 30 | Samedi et dimanche : 9 h à 19 h

Matières acceptées

RDD : Médicament

Pomerleau Gaz Propane

MAGOG | 1, rue Principale Ouest | **819-843-3344**

Ouvert : Lundi au jeudi : 8 h à 17 h | Vendredi : 8 h à 20 h | Samedi : 9 h à 16 h

Matières acceptées

RDD : Bonbonne de propane

Quincaillerie A. Fluet et fils inc.

STANSTEAD | 8, rue Principale | 7, rue centre | **819-876-2706**

Ouvert : Lundi au jeudi : 8 h 30 à 17 h 30 |
Vendredi : 8 h 30 à 20 h | Samedi : 8 h 30 à 15 h

Matières acceptées

RDD : Peinture | Pile rechargeable et non rechargeable |
Bonbonne de propane | Ampoule

Les aérosols ne sont pas acceptés.

S'adresse aux résidents de :

Stanstead | Ogden

R.M.S. Ovide Rouillard inc.

Hors MRC

SHERBROOKE | 8750, boulevard Bourque | **819-864-6969**

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h à 17 h

Matières acceptées

C.R.D : Bois naturel | Bois traité | Bois peint | Mélamine |
Palette de bois | Poteau de téléphone |
Dormant de chemin de fer

Meuble : En bois ou mélamine seulement

 *Des frais s'appliquent sur toutes les matières.*

Récupération C.C. inc.

MAGOG | 3067-A, rue Sherbrooke | **819-861-2050**

Ouvert : Communiquez avec l'entreprise pour connaître les heures d'ouverture.

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Clavier | Souris |
Cartouche d'encre

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

Meuble : Meuble réutilisable

RDD : Batterie d'automobile

 *Des frais s'appliquent sur toutes les matières.*

Récupération de métaux M.C. inc.

STE-CATHERINE-DE-HATLEY | 710, chemin de Magog | **819-868-1246**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 17 h

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille | Carrosserie d'automobile

RDD : Batterie d'automobile

L'entreprise achète la carrosserie d'automobile.

Récupération de métaux R. C.

CANTON DE HATLEY | 1455, chemin Smith | **819-566-0031**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 17 h | Fermé le midi

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

RDD : Batterie d'automobile

L'entreprise achète certains métaux.

Régie intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi

Hors MRC

COWANSVILLE | 2500, rang St-Joseph | **450-263-2351** | www.riedsbm.ca

Ouvert : Lundi au jeudi : 7 h 30 à 16 h 30 |
Vendredi : 7 h 30 à 16 h 30 | Fermé le midi
Samedi : 8 h à 12 h | 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois | D'avril à octobre

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

C.R.D : Bois naturel, traité, peint | Palette de bois | Mélamine | Matériaux secs |
Granulaire (roche, béton, brique, etc.)

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier |
Cartouche d'encre | Cellulaire

Métal : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille |

Meuble : Meuble endommagé

RDD : Bonbonne de propane | Batterie d'automobile | Antigel | Peinture |
Aérosol | Huile usagée, filtre, contenant | Solvant et décapant | Pesticide |
Ampoule | Fluorescent | Pile rechargeable et non rechargeable

Résidu vert : Feuille morte | Branche et résidu d'émondage | Cèdre

Autre : Matière organique | Carcasse d'animal

 *Des frais s'appliquent sur toutes les matières.*

Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook

Hors MRC

COATICOOK | 1095, chemin Bilodeau | **819-849-9479**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 |
Samedi : 8 h à 11 h 30 | D'avril à octobre

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

C.R.D : Bois naturel, traité, peint | Palette de bois | Mélamine | Matériaux secs |
Bardeau d'asphalte | Granulaire (roche, béton, brique, etc.)

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier | Cellulaire

Métal : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

RDD : Bonbonne de propane | Batterie de véhicule | Antigel | Peinture |
Huile usagée, filtre, contenant | Ampoule | Fluorescent |
Pile rechargeable et non rechargeable

Résidu vert : Feuille morte | Branche et résidu d'émondage

 *Des frais s'appliquent sur tous les résidus de construction, rénovation et démolition.*

Les matériaux secs doivent être triés.

Des collectes de résidus domestiques dangereux (RDD) sont organisées par la Régie pour les municipalités membres. Pour connaître les dates et les points de dépôt, contactez votre municipalité.

S'adresse aux résidents de :

Ayer's Cliff | Hatley | Canton de Hatley | North Hatley | Ogden |
Sainte-Catherine-de-Hatley | Stanstead | Canton de Stanstead

Reilly House (comptoir familial)

POTTON | 302, rue Principale | **450-292-3109**

Ouvert : Lundi et mardi : 8 h 30 à 16 h | Samedi et dimanche : 8 h 30 à 16 h

Matières acceptées

Article réutilisable : Jouet | Vaisselle | Décoration | Article ménager | Etc.

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable

Ressourcerie des Frontières

Collecte à domicile Point de dépôt hors MRC

COATICOOK | 177, rue Cutting | **1-855-804-1018 (sans frais)** |
info@ressourceriedesfrontieres.com

Ouvert : **RÉCEPTION DU MATÉRIEL :** **MAGASIN :**
Mardi au vendredi : 8 h à 16 h 30 | Mardi et mercredi : 9 h à 17 h 30
Samedi : 8 h à 12 h | Jeudi et vendredi : 9 h à 20 h
Samedi : 9 h à 16 h
Dimanche : 12 h à 16 h

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

C.R.D. : Matériaux de construction **RÉUTILISABLES** (porte, fenêtre, lavabo, toilettes, plinthe chauffante et autre matière recyclable comme le bois et les métaux) | Fil électrique

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière | Lave-vaisselle | Laveuse | Sécheuse | Congélateur | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Magnétoscope | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier | Numériseur | Cellulaire | Etc.

Meuble : Meuble | Divan

Textile : Tissu | Vêtement | Chaussure | Article de bébé | Etc.

Autre : Outil | Jeu | Jouet | Livre | CD | Vaisselle | Bibelot | Lampe | Miroir | Bijoux | Vélo | Article de sport | Batterie d'automobile | Boîte de carton | Etc.

Encombrants : Matelas | Sommier | Tapis | Barbecue | Déshumidificateur | Climatiseur | Chauffe-eau | Etc.

Services offerts SANS FRAIS aux citoyens des municipalités participantes à

l'entente (Preuve de résidence exigée) :

Ayer's Cliff | Hatley | Canton de Hatley | Ogden | Sainte-Catherine-de-Hatley | Canton de Stanstead | Ville de Stanstead

Rona Matériaux Magog Orford

MAGOG | 205, rue Centre | **819-843-4441**

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h à 21 h |
Samedi et dimanche : 8 h à 17 h

Matières acceptées

RDD : Peinture | Ampoule | Pile rechargeable et non rechargeable

Sintra inc.

CANTON DE HATLEY | 3600, chemin Dunant | **819-569-6333**

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h à 17 h | Saison estivale
Lundi au vendredi : 8 h à 16 h | Saison hivernale

Matières acceptées

C.R.D. : Béton sans armature | Asphalte | Granulaire (roche, béton, brique, etc.)



Des frais s'appliquent sur le béton sans armature et l'asphalte

Toyota Magog

MAGOG | 2500, rue Sherbrooke | **819-843-9883**

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h 30 à 17 h 30 | Samedi : 8 h à 12 h

Matières acceptées

RDD : Huile usagée, filtre, contenant



**SECTEUR
INDUSTRIES
COMMERCES
INSTITUTIONS**

Table des matières

À quoi sert ce guide	37
Le principe des 3RV et la gestion des matières résiduelles dans les ICI	38
Services municipaux offerts aux ICI	40
Autres services de récupération disponibles et fournisseurs de services	41
Ressources pour vous aider dans la gestion des matières résiduelles	47
Programmes de financement disponibles en gestion des matières résiduelles	50
Programmes de reconnaissance et d'attestation	59

À quoi sert ce guide

Ce guide vise à outiller les industries, commerces et institutions (ICI) afin de diminuer la quantité de déchets éliminés sur le territoire de la MRC de Memphrémagog. Il présente de l'information concernant la gestion des matières résiduelles dans les ICI ainsi que les programmes de financement et les outils disponibles dans ce domaine.

Un répertoire des services disponibles pour les ICI est également présenté. Il regroupe les services offerts par les municipalités et des entreprises privées.

Finalement, une section regroupe différentes ressources (bottins, fournisseurs, consultants) pouvant vous aider à améliorer la gestion de vos matières résiduelles au sein de votre organisation.

Votre municipalité est également en mesure de vous fournir des informations concernant la gestion des matières résiduelles et les collectes offertes sur son territoire. Pour tout renseignement additionnel, nous vous invitons à communiquer avec votre municipalité.

Le principe des 3RV et la gestion des matières résiduelles dans les ICI

Mettre en œuvre une gestion efficace et écologique des matières résiduelles, basée sur le principe des 3RV, peut engendrer des bénéfices tangibles tant au niveau économique, qu'aux niveaux environnemental et social.



Des gains économiques

- Réalisation d'économies sur l'achat de fournitures et de différents articles.
- Augmentation des quantités récupérées et obtention de revenus générés par la vente des matières résiduelles, grâce à un meilleur tri à la source.
- Diminution des coûts liés au transport et à l'élimination des matières résiduelles.

Des gains environnementaux

- Préservation des ressources naturelles.
- Réalisation d'économies d'énergie.
- Réduction des nuisances environnementales causées par l'élimination des matières résiduelles.
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Des gains sociaux

- Mobilisation de la direction, des cadres et des employés autour d'une action environnementale.
- Continuité dans les services disponibles, autant à la maison qu'au travail, permettant de maintenir l'engagement environnemental des personnes.

Les actions de réduction à la source, de réemploi et de récupération ne sont pas si complexes à mettre en œuvre. Vous pouvez par exemple :

- Éviter les achats superflus.
- Acheter en vrac, lorsque possible.
- Imprimer recto verso.
- Employer des cartouches d'imprimantes réusinées.
- Utiliser de la vaisselle et des tasses réutilisables.
- Privilégier les abonnements aux versions électroniques des journaux et des revues.
- Faire la promotion de la boîte à lunch « zéro déchet » auprès de vos employés.
- Favoriser l'achat de produits durables et éviter les produits à usage unique.
- Acheter des produits écologiques en recherchant les certifications comme Éco-Logo, OCDE 301D, etc.
- Privilégier les produits à contenu recyclé.
- Choisir les équipements de récupération adéquats, bien les identifier et les installer à des endroits stratégiques et accessibles.

Plusieurs entreprises ont déjà implanté des programmes de gestion des matières résiduelles pour, notamment, rentabiliser leurs activités, répondre aux attentes de leurs clients et fournisseurs ou améliorer leur image corporative. De plus, le gouvernement, via la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, établit des objectifs de valorisation auxquels doivent contribuer les ICI. Il est possible d'implanter un système de gestion des matières résiduelles au sein d'une entreprise. Pour y parvenir, il est nécessaire de se poser tout d'abord quelques questions.

- Quel type de matières sont générées et en quelles quantités?
- Quels sont les services disponibles à la municipalité?
- Est-il possible de réduire la quantité de matières résiduelles produites?

- ◉ Qui récupère actuellement les matières résiduelles produites et quels sont les contrats en vigueur?

Mettre en place un système de gestion demande de passer à travers différentes étapes, dont les principales sont de :

1. S'engager
2. Coordonner ses actions
3. Identifier et quantifier les matières résiduelles produites
4. Trouver le bon récupérateur
5. Choisir ses équipements
6. Informer et sensibiliser les employés et les clients
7. Fixer des objectifs à atteindre
8. Faire reconnaître l'engagement pris par l'entreprise

Pour vous aider

Guide de gestion des matières résiduelles à l'intention des dirigeants de PME

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/prorecyc/docs/GuideGest_PME_final.pdf

Guide de gestion environnementale en milieu scolaire

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/publications/zGuide_259.pdf

Le guide du Bureau vert de Desjardins

www.desjardins.com/fr/a_propos/profil/difference/guide/

Fiches pratiques de la Semaine québécoise de réduction des déchets

www.sqrd.org/fiches

Déchet zéro au boulot

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/gerer/travail/dechet-boulot/index.html

Pictogrammes de signalisation et de sensibilisation

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/gerer/travail/pictogrammes.asp

Boîte à lunch « zéro déchet »

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/zBoite_563.pdf

Programme ICI ON RECYCLE!

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/prog-reconnaissance/ici.asp

Manufacturiers d'équipements en environnement

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/manufacturiers.asp

Répertoire de produits à contenu recyclé fabriqués au Québec

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/rep-produits/pourquoi.asp

Répertoire québécois des récupérateurs, recycleurs et valorisateurs

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/rep-recuperateurs.asp

Répertoire de ressources utiles pour favoriser une gestion écologique des matières résiduelles en milieu scolaire

eav.csq.qc.net/lebac/

Services municipaux offerts aux ICI

Austin

819-843-2388 | 21, chemin Millington | info@municipalite.austin.qc.ca | www.municipalite.austin.qc.ca

Service offert : Collecte de déchets | Collecte des matières recyclables

Bolton-Est

450-297-3444 | 858, route Missisquoi | info@boltonest.ca | www.boltonest.ca

Service offert : Collecte de déchets | Collecte des matières recyclables

Canton de Hatley

819-842-2977 | 135, rue Main | info@cantondehatley.ca | www.cantondehatley.ca

Service offert : Collecte de déchets | Collecte des matières recyclables | Collecte des matières organiques

Magog

819-843-7106 | 520, rue Saint-Luc | environnement@ville.magog.qc.ca | www.ville.magog.qc.ca

Service offert : Collecte de déchets | Collecte des matières recyclables | Collecte des matières organiques | Écocentre

Ogden

819-876-7117 | 70, chemin Ogden | mun.ogden@gmail.com

Service offert : Collecte de déchets | Collecte des matières recyclables | Collecte des matières organiques

Canton d'Orford

819-843-3111 | 2530, chemin du Parc | info@canton.orford.qc.ca | www.canton.orford.qc.ca

Service offert : Collecte des matières recyclables

Canton de Potton

450-292-3313 | 2, rue Vale Perkins | dg@potton.ca | www.potton.ca

Service offert : Collecte de déchets | Collecte des matières recyclables | Écocentre

Sainte-Catherine-de-Hatley

819-843-1935 | 35, ch. North Hatley | munstecatherinehatley@qc.aira.com | www.sainte-catherine-de-hatley.ca

Service offert : Collecte des matières recyclables

Stanstead

819-876-7181 | 425, rue Dufferin | info@stanstead.ca | www.stanstead.ca

Service offert : Collecte de déchets | Collecte des matières recyclables | Collecte des matières organiques

Canton de Stanstead

819-876-2948 | 778, chemin Sheldon | info@cantonstanstead.ca | www.cantonstanstead.ca

Service offert : Collecte de déchets | Collecte des matières recyclables | Collecte des matières organiques

Autres services de récupération disponibles et fournisseurs de services

Agrégats Waterloo inc.

STUKELY-SUD | 2131, Route 112 | **450-297-2838**

Ouvert : Lundi au vendredi de 7 h à 17 h | Fermé le midi

Matières acceptées

C.R.D : Bois naturel | Palette de bois | Matériaux secs | Granulaire (roche, béton, brique, etc.)

L'entreprise accepte tout ce qui sert à la fabrication d'engrais naturel. Elle achète certaines matières.

Arlie C. Fearon Transport inc.

Hors MRC

LENNOXVILLE | 400, rue Queen | **819-562-6996**

Service offert

Collecte et transport de matières résiduelles | Location de conteneurs

Cascade Récupération

Hors MRC

LACHINE | 63, boul. Saint-Joseph | **514-363-9118** | quebec@recoverycascades.com | www.recoverycascades.com

Service offert

Offre un service de récupération pour le secteur commercial, industriel et du commerce de détail. Plusieurs types de matières résiduelles peuvent être récupérés en plus du papier et du carton.

Centre de transbordement de Sani-Estrie

Hors MRC

SHERBROOKE | 405, rue Rodolphe-Racine | **819-566-5660**

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h à 17 h | Samedi (période estivale) 8 h à 12 h

Matières acceptées

Déchet domestique | matière recyclable | matériaux de construction | matière organique | encombrant

Vous devez porter des chaussures de sécurité pour accéder au site. Présentez-vous à la balance électronique pour décharger vos matières.

ChemTECH Environnement inc.

Hors MRC

CÔTEAU-DU-LAC | 75, rue du Progrès | **1-800-571-5541** | info@chemtechenvironnement.com | www.chemtechenvironnement.com

Service offert

Vaste gamme de services dans le domaine de la gestion des déchets dangereux

CRI Environnement

Hors MRC

CÔTEAU-DU-LAC | 16-A rue Principale | **1-800-567-8027** | flegault@cri-env.com | www.cri-env.com

Service offert

Vaste gamme de services dans le domaine de la gestion des déchets dangereux

Éco Bureau

Hors MRC

SHERBROOKE | 1610, 12e Avenue Nord | **819-564-8499** | info@ecobureau.ca | www.ecobureau.ca

Service offert

Vente de mobilier et accessoires de bureau usagés remis à neuf | Réparation de mobilier de bureau

Écocentre du Canton de Potton

POTTON | 5, chemin West Hill | **450-292-3313** | www.potton.ca

Ouvert : Le samedi de 8 h à 13 h, du 6 avril au 14 décembre | Fermé le 10 août

Matières acceptées

C.R.D : Bois de construction | Céramique | Gypse | Plâtre | Châssis | Porte et fenêtre | Bardeau d'asphalte | Laine isolante | Équipement sanitaire | Granulaire (roche, béton, brique, etc.)

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier | Numériseur | Cartouche d'encre | Lecteur MP3 | Cellulaire |

Métal : Métal ferreux | Métal non ferreux | Réservoir vide | Chauffe-eau | Barbecue | Ferraille | Etc.

Meuble : Meuble

Pneu : Avec ou sans jante

RDD : Bonbonne de propane | Batterie de véhicule | Peinture | Teinture | Huile usagée, filtre, contenant | Solvant et décapant | Pesticide | Acide | Base | Pile rechargeable et non rechargeable | Ampoule | Fluorescent | Etc.

Résidu vert : Feuille morte (en septembre et octobre)

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable

Autre : Encombrant (matelas, sommier, tapis, piscine, clôture à neige, etc.)

 *Des frais s'appliquent sur les matières, à l'exception des métaux, de l'huile végétale, des feuilles mortes et du textile.*

S'adresse aux entreprises de la municipalité du Canton de Potton seulement

Écocentre de la Ville de Magog

MAGOG | 520, rue St-Luc | **819-843-7106** | **819-847-0835** | www.ville.magog.qc.ca

Ouvert : Horaire variable selon la saison

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Article réutilisable : Jouet | Vaisselle | Décoration | Article ménager | Livre | Etc.

C.R.D : Bois naturel, traité, peint | Palette de bois | Mélamine | Matériaux secs | Bardeau d'asphalte | Laine isolante | Granulaire (roche, béton, brique, etc.)

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier | Numériseur | Cartouche d'encre | Photocopieur | Télécopieur | Appareil photo | CD et DVD | Lecteur VHS, CD, DVD | Cellulaire

Métal : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille | Broche | Cintre | Corde à linge | Fer | Fil électrique

Meuble : Meuble réutilisable | Meuble endommagé

Pneu : Automobile | Vélo | Avec ou sans jante

RDD : Bonbonne de propane | Batterie de véhicule | Antigél | Peinture | Aérosol | Huile usagée, filtre, contenant | Solvant et décapant | Fréon | Pesticide | Extincteur | Pile rechargeable et non rechargeable | Ampoule | Fluorescent

Résidu vert : Bois, bûche, branche | Gazon | Feuille morte | Terre, tourbe | Sapin de Noël | Cèdre | Résidu d'émondage

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable

Autre : Matière recyclable

 *Des frais s'appliquent sur les matériaux de construction, rénovation et démolition (ex. : bardeau, gypse, vitre, plastique, carton, bois traité, peint, etc.).*

Pour ceux qui adhèrent au service d'accès à l'écocentre, un badge sera remis afin que vous puissiez vous identifier à l'entrée du site.

S'adresse aux entreprises de la Ville de Magog seulement

F.E.C. Technologie

MAGOG | 170, rue Centre | **819-876-5242**

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h à 20 h | Samedi : 7 h 30 à 20 h |
Dimanche : 9 h à 19 h

Matières acceptées

Lampes contenant du mercure

Point de dépôt du programme RecycFluo pour les gros générateurs de lampes contenant du mercure.

Garage L. P.

STANSTEAD | 2, rue Jonction, R.R. 11 | **819-843-3550**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 16 h

Matières acceptées

Pneu | Huile usagée, filtre et contenant

Giroux et Giroux (Rona)

POTTON | 300, rue Principale | **450-292-3696**

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h 30 à 17 h 30 | Samedi : 8 h 30 à 17 h

Matières acceptées

Mat. infor. & com : Cellulaire

RDD : Peinture | Teinture | Ampoule | Fluorescent |
Pile rechargeable et non rechargeable

Kruger (Turcal)

Hors MRC

MONTREAL | 5770, rue Notre-Dame-Ouest | **1-800-638-1968** |
recyclage@kruger.com | www.kruger.com

Service offert

Offre un service de récupération pour le secteur commercial, industriel et institutionnel. Plusieurs types de matières résiduelles, dont le bois, peuvent être récupérés en plus du papier et du carton.

Les entreprises Raymond Cherrier

MANSONVILLE | 99, route de Mansonville | **450 292 4716**

Service offert

Collecte et transport de matières résiduelles

Magotteaux Itée

MAGOG | 601, rue Champlain | **819-843-0443**

Ouvert : Communiquez avec l'entreprise pour connaître les heures d'ouverture.

Matières acceptées

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

L'entreprise achète certains métaux et offre un service de collecte pour les grandes quantités.

Matériaux usagés de l'Estrie

Hors MRC

ST-DENIS-DE-BROMPTON INC. | 1220, Route 222 | **819-846-6196**

Ouvert : Jeudi au samedi : 8 h à 16 h | Période estivale
Samedi : 8 h à 16 h | Période hivernale

Matières acceptées

C.R.D : Matériaux réutilisables (porte, fenêtre, bain, etc.) | Bois naturel réutilisable (longueur de 8' et +) | Bois traité réutilisable (longueur de 8' et +) | Bois peint réutilisable (longueur de 8' et +) | Brique rouge | Bloc de béton (8"x8"x16") | Etc.

Métal : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

Meuble : Meuble en bois réutilisable

Assurez-vous que votre matière est acceptée avant de vous rendre. L'entreprise achète certaines matières. Elle offre un service de collecte, mais des frais sont applicables.

Métaux R. Hinses ltée

MAGOG | 1500, boulevard Industriel | **819-843-9606**

Ouvert : Communiquez avec l'entreprise pour connaître les heures d'ouverture.

Matières acceptées

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

Pomerleau Gaz Propane

MAGOG | 1, rue Principale Ouest | **819-843-3344**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 17 h | Samedi : 9 h à 16 h

Matières acceptées

Bonbonne de propane

Récupération Casavant inc.

Hors MRC

SAINTE-ROSALIE | 6320, boul. Laurier Est | **1-800-361-4269** | www.sanimax.com

Service offert

Collecte et récupération d'huile de cuisson usée | Matière organique |

Animaux morts et sous-produits d'animaux | Peaux et cuir

Récupération C.C. inc.

MAGOG | 3067-A, rue Sherbrooke | 819-861-2050

Ouvert : Communiquez avec l'entreprise pour connaître les heures d'ouverture.

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Clavier | Souris |
Cartouche d'encre

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

Meuble : Meuble réutilisable

RDD : Batterie d'automobile



Des frais s'appliquent sur toutes les matières.

Récupération de métaux M.C. inc.

STE-CATHERINE-DE-HATLEY | 710, ch. de Magog | **819-868-1246**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 17 h

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille |
Carrosserie d'automobile

RDD : Batterie d'automobile

L'entreprise achète la carrosserie d'automobile.

Récupération de métaux R. C.

CANTON DE HATLEY | 1455, chemin Smith | **819-566-0031**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 17 h | Fermé le midi

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

RDD : Batterie d'automobile

L'entreprise achète certains métaux.

Régie intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi

Hors MRC

COWANSVILLE | 2500, rang St-Joseph | 450-263-2351 | www.riedsbm.ca

Ouvert : Lundi au jeudi : 7 h 30 à 16 h 30 |
Vendredi : 7 h 30 à 16 h 30 | Fermé le midi
Samedi : 8 h à 12 h | 1^e et 3^e samedi de chaque mois d'avril à octobre

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

C.R.D. : Bois naturel, traité, peint | Palette de bois | Mélamine | Matériaux secs | Granulaire (roche, béton, brique, etc.)

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier | Cartouche d'encre | Cellulaire

Métal : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

Meuble : Meuble endommagé

RDD : Bonbonne de propane | Batterie de véhicule | Antigel | Peinture | Aérosol | Huile usagée, filtre, contenant | Solvant et décapant | Pesticide | Ampoule | Fluorescent | Pile rechargeable et non rechargeable

Résidu vert : Feuille morte | Branche et résidu d'émondage | Cèdre

Autre : Matière organique | Carcasse d'animal

 Des frais s'appliquent sur toutes les matières.

R.M.S. Ovide Rouillard inc.

Hors MRC

SHERBROOKE | 8750, boulevard Bourque | 819-864-6969

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h à 17 h

Matières acceptées

C.R.D. : Bois naturel | Bois traité | Bois peint | Mélamine | Palette de bois | Poteau de téléphone | Dormant de chemin de fer

Meuble : En bois ou mélamine seulement

 Des frais s'appliquent sur toutes les matières.

Ressourcerie des Frontières

Collecte à domicile
Point de dépôt hors MRC

COATICOOK | 177, rue Cutting | **1-855-804-1018 (sans frais)** |
info@ressourceriedesfrontieres.com

Ouvert : RÉCEPTION DU MATÉRIEL:

Mardi au vendredi : 8 h à 16 h 30
Samedi : 8 h à 12 h

MAGASIN :

Mardi et mercredi : 9 h à 17 h 30
Jeudi et vendredi : 9 h à 20 h
Samedi : 9 h à 16 h
Dimanche : 12 h à 16 h

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

C.R.D. : Matériaux de construction RÉUTILISABLES (porte, fenêtre, lavabo, toilettes, plinthe chauffante et autre matière recyclable comme le bois et les métaux) | Fil électrique

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière | Lave-vaisselle | Laveuse | Sécheuse | Congélateur | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Magnétoscope | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier | Numériseur | Cellulaire | Etc.

Meuble : Meuble | Divan

Textile : Tissu | Vêtement | Chaussure | Article de bébé | Etc.

Autre : Outil | Jeu | Jouet | Livre | CD | Vaisselle | Bibelot | Lampe | Miroir | Bijoux | Vélo | Article de sport | Batterie d'automobile | Boîte de carton

Encombrants : Matelas | Sommier | Tapis | Barbecue | Déshumidificateur | Climatiseur | Chauffe-eau | Etc.

Services avec frais offerts aux I.C.I. :

Carte de membre annuelle au coût de 25 \$ pour avoir accès au service de la Ressourcerie

Réception :

Gratuit : Métaux | Matériel électronique & informatique;

0,11 \$ / kg : Autres matières (les 225 premiers kg offerts gratuitement)

Collecte à la porte disponible : frais de transport au km à ajouter 

Intérêt de travailler régulièrement avec nous? Contactez-nous, nous trouverons ensemble une solution à la carte.

Services Matrec inc.

Hors MRC

GRANBY | 140, rue Martin | **450-361-3790** | www.matrec.ca

Service offert

Collecte et transport de matières résiduelles | Location de conteneurs | Service de consultants

Waste Management

MAGOG | 1994, chemin d'Ayer's Cliff | **819-843-9522** | www.wmcanada.com

Service offert

Collecte et transport de matières résiduelles | Location de conteneurs | Service d'audits des déchets

Ressources pour vous aider dans la gestion des matières résiduelles

Appel à recycler

1-888-224-9764 | www.appelarecycler.ca

Ce programme national a pour but de recycler les vieux téléphones cellulaires, les téléavertisseurs et les piles rechargeables usées. Aucun frais n'est exigé pour le recyclage. Les entreprises, les communautés, les municipalités et les organismes publics peuvent participer au programme en devenant un point de dépôt. Vous pouvez choisir de collecter uniquement des piles et des téléphones de la part de votre personnel ou également du public.

Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE)

1-888-557-8177 | www.recyclermeselectroniques.ca

Tous les résidants et les entreprises peuvent recycler gratuitement leurs produits électroniques non désirés en les apportant dans l'un des points de dépôt approuvés par l'ARPE-Québec. L'organisme travaille actuellement à la mise en place de son programme à l'intention des entreprises (ICI). Pour plus de renseignements ou connaître les points de dépôt, consulter le site Internet de l'ARPE.

Bourse des résidus industriels du Québec (BRIQ)

450-742-6651, poste 5301 | www.briq.ca

Le site Internet de la BRIQ fonctionne comme un site de petites annonces, c'est-à-dire que les membres peuvent afficher des annonces d'offres et/ou de demandes de matières. Des services d'assistance technique pour l'identification des intrants/extrants et des débouchés possibles pour certaines matières sont aussi offerts. Les principaux utilisateurs ciblés sont les entreprises, plus particulièrement les industries et les PME manufacturières. Toutefois, les services de la BRIQ sont également offerts aux commerçants, aux municipalités ou autres organismes qui désirent bénéficier de ce réseau pour gérer leurs matières.

Carrefour 3rv

www.voirvert.ca/outils/carrefour3rv

La rencontre entre l'offre et la demande pour des matériaux et des produits de bâtiment récupérés. Mis en ligne en partenariat avec le 3RMCDQ et Recyc-Québec, cet outil vise à favoriser la récupération et le réemploi des matériaux et des produits, leur recyclage et leur valorisation.

Centre de Recyclage électronique de la Montérégie (CREM)

450-632-9929 | www.centrederecyclage.com

Le CREM offre des programmes de recyclage pour l'équipement électronique, électrique, de communication et d'ordinateur. Le CREM est accrédité pour le traitement et la manutention de déchets électroniques. Leurs divers programmes de recyclage peuvent être adaptés autant pour les clients commerciaux (petites, moyennes et grosses entreprises) que pour les immeubles de bureaux ou les municipalités.

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

819-821-4357 | www.environnementestrie.ca

Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie offre différents services dont des formations sur la gestion des matières résiduelles en entreprise, des conseils et informations pour l'inscription au programme « ICI ON RECYCLE! » et des activités de réseautage entre les acteurs de la gestion des matières résiduelles et les entreprises.

CONSIGNaction

1-877-226-3883 | www.consignaction.ca

CONSIGNaction est un programme clé en main permettant de récupérer les contenants consignés de plastique et d'aluminium dans les lieux publics. Différents programmes sont offerts pour les milieux de travail, les écoles secondaires et les lieux de loisirs et de plein air (terrain de golf, camping, salon de quilles, etc.).

Éco-Peinture (Société québécoise de gestion écologique de la peinture)

819-840-6229 | www.eco-peinture.com

Éco-Peinture a la responsabilité d'assurer la récupération des résidus de peinture et de leurs contenants par le moyen d'un réseau de collecte. Pour ce faire, Éco-Peinture met à la disponibilité des municipalités ou de détaillants partenaires des bacs de récupération pour les restants de peinture. Ce service comprend la livraison des bacs à l'endroit déterminé et le retour des bacs pleins à l'usine de traitement. Les bacs demeurent la propriété d'Éco-Peinture et sont en consignment pour toute la durée de l'entente avec le client.

Fondation MIRA

1-800-799-6472, poste 224 | www.mira.ca

La Fondation MIRA a mis sur pied un programme de récupération de cartouches d'imprimantes et de téléphones cellulaires. Les matières recueillies permettent de financer une partie des activités de l'organisme.

Ordinateurs pour les écoles du Québec (OPEQ)

1-877-350-3244 | www.opeq.qc.ca

L'organisme valorise les équipements informatiques (ordinateur, écran, portable, imprimante, clavier, souris) qui ne répondent plus aux besoins professionnels des entreprises afin de les distribuer gratuitement ou à faible coût aux écoles, CPE, organismes à but non lucratif reliés à l'apprentissage et bibliothèques. Le programme OPEQ permet de vous assurer que les informations confidentielles et les disques durs seront effacés. Le service de cueillette est gratuit pour un minimum de 15 équipements. Un reçu d'impôt pour don de charité sera émis.

Portail Second cycle

819-740-7140 | www.secondcycle.net

Second cycle offre aux industries, commerces et institutions un portail Internet pour afficher des matières résiduelles, des sous-produits, des équipements usagés ou des surplus d'inventaires dont ils veulent se départir ou s'approprier.

Programme québécois de gestion intégré des pneus hors d'usage

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

Ce programme permet de maintenir des emplois au sein de l'industrie québécoise du recyclage des pneus et de lui assurer un approvisionnement suffisant et constant en pneus hors d'usage. Les établissements de vente de pneus neufs (station-service, garage, centre de pneus, concessionnaire automobile, magasin spécialisé), les ferrailleurs ou les corporations peuvent s'inscrire au service gratuit de récupération des pneus hors d'usage. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site Internet de Recyc-Québec.

RecycFluo

1-877-592-2972, poste 352 | www.recycfluo.ca

Le programme RecycFluo permet de recycler les lampes et ampoules contenant du mercure. Les générateurs de gros volumes tels que les entrepreneurs, les électriciens, les écoles, les hôpitaux, les gestionnaires d'immeubles, etc. peuvent recycler leurs lampes contenant du mercure sans frais. Les lampes peuvent être recyclées par un service de collecte pour les lampes entières ou les lampes prébroyées et par un service de dépôt pour les lampes entières.

Répertoire québécois des récupérateurs, recycleurs et valorisateurs

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/rep-recuperateurs.asp

Le répertoire permet d'effectuer une recherche par région administrative, par type d'entreprise et par type de matière. Pour chaque entreprise, le répertoire offre une brève description des activités et des matières récupérées ou recyclées.

Répertoire des consultants en gestion des matières résiduelles

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires2/default.asp

Ce répertoire permet de répondre aux demandes d'entreprises, d'organismes ou de municipalités qui sont à la recherche d'expertise en gestion des matières résiduelles. Le répertoire s'attarde spécifiquement aux professionnels du secteur de la gestion des matières résiduelles. Il s'agit d'un outil pratique et simple pour trouver rapidement des spécialistes dans le domaine en fonction des services qu'ils offrent.

Répertoire des fournisseurs d'équipements en gestion des matières résiduelles

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires3/default.asp

Le répertoire a été conçu afin de faciliter la recherche d'équipements ou de fournisseurs d'équipements spécialisés dans la gestion des matières résiduelles. Le répertoire permet d'effectuer une recherche par catégorie, par mot-clé, par région ou par une combinaison des trois modes de recherche.

Répertoire de produits à contenu recyclé fabriqué au Québec

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/rep-produits/Recherche.asp

Acheter des produits à contenu recyclé permet de créer une demande soutenue pour les matières issues du recyclage et qui entrent dans la fabrication de nouveaux produits. En plus d'avoir accès à la liste de tous les produits et des fabricants, les produits qui figurent dans ce répertoire sont classés par catégorie d'utilisation ou selon la matière à partir de laquelle ils sont fabriqués.

Société d'aide au développement des collectivités de l'Estrie (SADC)

819-832-2447 | www.ddsadcestrie.org

La SADC offre, tout au long de la démarche, un accompagnement et un soutien technique aux entreprises voulant mettre en place un système de gestion basé sur le développement durable incluant la gestion des matières résiduelles. Elle offre un soutien pour la réalisation de différents documents (diagnostic de votre entreprise dans une optique de développement durable, plan d'action en développement durable, plan de formation destiné aux employés) ainsi que la réalisation d'une évaluation de votre performance en développement durable.

Société de gestion des huiles usagées (SOGHU)

1-877-987-6448 | www.soghu.com

La SOGHU est un organisme à but non lucratif habilité à gérer un programme intégré de récupération et de valorisation des huiles usagées, des contenants d'huile ou de fluide et des filtres usagés. Pour devenir un point de récupération pour la récupération des huiles, liquides de refroidissement, antigels, leurs filtres et contenants et autres produits assimilables, contactez la SOGHU pour obtenir plus d'information sur le programme et les bénéfices financiers qui s'y rattachent.

Programmes de financement disponibles en gestion des matières résiduelles

Programme Amélioration des pratiques des industries, des commerces et des institutions (ICI) en gestion des matières résiduelles (GMR)

Objectifs du programme

1. Soutenir les ICI dans la gestion des matières résiduelles, en rendant plus accessibles les services de diagnostic et de planification des activités pour l'ensemble des matières résiduelles.
2. Améliorer, chez les ICI, les activités de récupération des matières recyclables et valorisables telles que le papier, le carton, le plastique, le verre, le métal et les matières organiques.

Clientèle admissible

Les établissements privés ne pouvant être intégrés au service de collecte sélective municipal :

- ✓ Commerce, industrie et organisme
- ✓ Établissement d'enseignement
- ✓ Établissement de santé
- ✓ Société de transport

Description du programme

Le programme *Performance des ICI en GMR* bénéficie d'un budget total de 10 millions de dollars sur cinq ans (2011-2015).

VOLET I : ÉTUDE, DIAGNOSTIC, PLAN DE GESTION ET FORMATION

Clientèle admissible

- ✓ Commerce, industrie et organisme
- ✓ Établissement de santé
- ✓ Établissement d'enseignement
- ✓ Société de transport

Proportion des dépenses admissibles et aide financière maximale

- ✓ 50 %
- ✓ 7 000 \$ par établissement

Exemples de dépenses admissibles

- ✓ Études préalables à l'implantation d'un programme de gestion des matières résiduelles : diagnostic (bilan) de la gestion actuelle, caractérisation des matières résiduelles et analyse des données
- ✓ Activités de préparation et de mise en œuvre d'un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)
- ✓ Élaboration d'un programme de suivi de la performance et d'amélioration continue
- ✓ Activités de formation et de sensibilisation des employés lors de la première année à l'égard du programme de gestion des matières résiduelles
- ✓ Montage d'un dossier de candidature pour l'atteinte du niveau 3 – Performance du programme « ICI ON RECYCLE! »

VOLET II : ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS

Clientèle admissible

- ✓ Commerce, industrie et organisme
- ✓ Établissement de santé
- ✓ Établissement d'enseignement
- ✓ Société de transport

Proportion des dépenses admissibles et aide financière maximale

- ✓ 70 % pour l'acquisition de contenant de récupération
- ✓ 5 000 \$ par établissement
- ✓ 70 % pour l'acquisition d'équipements de conditionnement de la matière en vue de son recyclage et d'équipements de recyclage de la matière organique par compostage.
- ✓ 20 000 \$ par établissement

Exemples de dépenses admissibles

- ✓ Îlots multimatières de récupération de deux à quatre compartiments
- ✓ Bacs roulants extérieurs de 80 à 1 100 litres et conteneurs de 2 à 402 verges cubes
- ✓ Équipements de conditionnement de la matière en vue de son recyclage (broyeur, compacteur, presse à carton, triturateur, centrifugeuse, etc.)
- ✓ Équipements de recyclage de la matière organique par compostage

Exigence

Chaque organisme ayant bénéficié d'une aide financière devra obtenir une reconnaissance de niveau 2 du programme « ICI ON RECYCLE! ». Le paiement du dernier versement sera conditionnel à cette reconnaissance.

Pour soumettre une demande, remplir le formulaire disponible sur le Portail d'aide financière de Recyc-Québec au <https://aidefinanciere.recyc-quebec.gouv.qc.ca>.

Pour information supplémentaire

Mme Sabrina Charron, Recyc-Québec
Tél. : 1-800-807-0678, poste 2294 / 514-352-5002, poste 2294
Courriel : performanceici@recyc-quebec.gouv.qc.ca
Site Internet :
www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/performance.asp

Programme Économie sociale et mobilisation des communautés

Objectifs du programme

1. Soutenir des actions significatives de sensibilisation et des occasions d'affaires dans le domaine du réemploi et de la mise en valeur des matières résiduelles.
2. Consolider les pratiques de gestion des entreprises d'économie sociale et d'autres organismes à but non lucratif afin d'améliorer la productivité et les rendements de la récupération et de la mise en valeur des matières résiduelles.
3. Soutenir des projets misant sur la réduction à la source, le réemploi et le recyclage et qui procurent des retombées accrues sur les plans environnemental, social et économique.

Clientèle admissible

1. Entreprise d'économie sociale (OBNL ou coopérative)
2. Organisme de formation et d'insertion au travail (plateau de travail, entreprise-école, CFER)
3. Organisme d'action communautaire local et régional
4. Organisme d'action communautaire national
5. Organisme scolaire

Pour être admissibles au programme, ces organismes doivent être supportés par leur milieu et être en mesure de démontrer qu'ils obtiennent l'appui des autorités municipales sur les territoires de réalisation du projet.

Description des volets du programme

Le programme *Économie sociale et mobilisation des collectivités* est doté d'un budget total de 11 millions de dollars pour la période 2011-2015 et il est administré par Recyc-Québec.

VOLET I : DÉVELOPPEMENT ET AMÉLIORATION DES PERFORMANCES OU DE PRATIQUES DE GESTION

Clientèle admissible

- ✓ Entreprise d'économie sociale
- ✓ Organisme de formation et d'insertion au travail

Proportion des dépenses admissibles et aide financière maximale

- ✓ 50 %
- ✓ 30 000 \$
- ✓ 40 % pour la responsabilité élargie des producteurs

Exemples de dépenses admissibles

- ✓ Étude de caractérisation des matières résiduelles et bilan de performance
- ✓ Étude de marché, technique ou financière
- ✓ Homologation ou certification d'un processus, d'un produit ou d'un établissement
- ✓ Formation en entreprise ou spécialisée pour le développement d'expertises et de compétences, le rehaussement des capacités de gestion, la gestion des stocks, marchandisage, etc.

VOLET II : INVESTISSEMENT DANS LES INSTALLATIONS

Clientèle admissible

- ✓ Entreprise d'économie sociale
- ✓ Organisme de formation et d'insertion au travail

Proportion des dépenses admissibles et aide financière maximale

- ✓ 50 %
- ✓ 460 000 \$

Exemples de dépenses admissibles

- ✓ Acquisition ou transfert d'une nouvelle technologie
- ✓ Automatisation des procédés
- ✓ Réalisation et mise en place d'un cadre ou d'un système de gestion environnementale

VOLET III : ACTIONS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION À LA SOURCE, DU RÉEMPLOI ET DU RECYCLAGE

Clientèle admissible

- ✓ Entreprise d'économie sociale
- ✓ Organisme de formation et d'insertion au travail
- ✓ Organisme communautaire local et régional
- ✓ Organisme communautaire national
- ✓ Organisme scolaire

Proportion des dépenses admissibles et aide financière maximale

- ✓ 50 %
- ✓ 50 000 \$

Exemples de dépenses admissibles

- ✓ Campagne de sensibilisation pour accentuer la participation à la récupération
- ✓ Promotion d'une bonne pratique ou d'une filière de mise en valeur (3RV)
- ✓ Activité d'éducation dans des écoles

Exigence

Chaque organisme ayant bénéficié d'une aide financière devra obtenir une reconnaissance de niveau 2 ou 3 du programme « ICI ON RECYCLE! ». Le paiement du dernier versement sera conditionnel à cette reconnaissance.

Pour soumettre une demande, remplir le formulaire disponible sur le site Internet de Recyc-Québec au www.recyc-quebec.gouv.qc.ca.

Pour information supplémentaire

M. Patrick Morin, Recyc-Québec

Tél. : 418-643-0394, poste 3247 / 1-866 523-8290, poste 3247

Courriel : economiesociale@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Site Internet :

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/prog-eco-soc.asp

Programme Implantation de technologies et de procédés et développement des marchés

Objectifs du programme

1. Améliorer les opérations (mise à niveau des technologies et des procédés) et développer de nouveaux débouchés sur les marchés des matières résiduelles (produits existants ou nouveaux produits) en vue de favoriser leur recyclage et leur valorisation.
2. Favoriser l'implantation, la modernisation et l'expansion des installations de traitement des matières résiduelles provenant des résidences, des ICI et des CRD, ainsi que le démarrage de nouvelles entreprises dans le domaine de la gestion des matières résiduelles.

Clientèle admissible

1. Installation dont les activités de traitement des matières résiduelles sont les suivantes ou visent les activités suivantes :
 - Le tri et le conditionnement (incluant le démantèlement) de matières résiduelles.
 - Le recyclage de différentes matières et de produits de consommation en fin de vie utile, y compris les matières organiques par traitement biologique et par épandage sur le sol.
2. Entreprise dont les projets visent la gestion en fin de vie utile des produits qu'elle met en marché et l'amélioration des procédés de fabrication, distribution, récupération et recyclage.
3. Centre de recherche, laboratoire public et privé, firme-conseil, université et leurs chercheurs affiliés, cégep et autres institutions d'enseignement, ainsi que les associations.

Description du programme

Le programme *Implantation de technologies et de procédés et développement des marchés* bénéficie d'un budget total de 20 millions de dollars sur cinq ans (2011-2015).

VOLET I : SOUTIEN À L'AMÉLIORATION DES OPÉRATIONS ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (issues du tri, du conditionnement et du recyclage)

Clientèle admissible

- ✓ Installation privée ou publique de traitement des matières
- ✓ Entreprise visant une gestion en fin de vie utile des produits qu'elle met en marché
- ✓ Organisme de recherche et d'enseignement, consultant et association

Proportion des dépenses admissibles et aide financière maximale

- ✓ 50 % ✓ 50 000 \$
- ✓ 40 % pour la responsabilité élargie des producteurs

Exemples de dépenses admissibles

- ✓ Conception ou amélioration de produits
- ✓ Diagnostic des opérations
- ✓ Étude de marché, technique ou financière
- ✓ Étude de faisabilité
- ✓ Plan d'affaires
- ✓ Évaluation de procédés ou de technologies
- ✓ Plan de commercialisation de produits
- ✓ Homologation ou certification d'un processus, d'un produit ou d'un établissement

VOLET II : INVESTISSEMENT DANS LES OPÉRATIONS ET LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (matières recyclables et autres produits de consommation, résidus CRD et matières organiques)

Clientèle admissible

- ✓ Installation privée ou publique de traitement des matières
- ✓ Entreprise visant une gestion en fin de vie utile des produits qu'elle met en marché

Proportion des dépenses admissibles et aide financière maximale

- ✓ 50 %
- ✓ 450 000 \$ + prêt possible jusqu'à concurrence de 1 million de dollars au total

Exemples de dépenses admissibles

- ✓ Acquisition ou transfert d'une nouvelle technologie
- ✓ Adaptation et optimisation des procédés
- ✓ Automatisation des procédés
- ✓ Plans et devis
- ✓ Construction d'une installation
- ✓ Acquisition et mise en opération d'équipements
- ✓ Acquisition d'un outil informatique axé sur le suivi des opérations

Exigence

Chaque organisme ayant bénéficié d'une aide financière devra obtenir une reconnaissance de niveau 2 de programme « ICI ON RECYCLE! ». Le paiement du dernier versement sera conditionnel à cette reconnaissance.

Pour soumettre une demande, remplir le formulaire disponible sur le site Internet de Recyc-Québec au www.recyc-quebec.gouv.qc.ca.

Pour information supplémentaire

M. Nicolas Bellerose, Recyc-Québec

Tél. : 1-800-807-0678, poste 3226 / 418-643-0394, poste 3226

Courriel : technosmarches@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Site Internet :

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/technologies.asp

Programme de la Table pour la récupération hors foyer

Objectifs du programme

Le programme de financement vise l'optimisation de la collecte sélective de toutes les matières recyclables générées dans deux grands secteurs : les aires publiques municipales et les hôtels, bars et restaurants du Québec.

Clientèle admissible

1. Organisme municipal
2. Entrepreneur pour la conversion de contrats privés de collecte des déchets vers des contrats incluant la collecte sélective de toutes les matières recyclables

Description du programme

VOLET I : FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE RÉCUPÉRATION POUR AIRES PUBLIQUES MUNICIPALES

Clientèle admissible

- ✓ Municipalité
- ✓ Régie intermunicipale
- ✓ Organisme constitué par des municipalités à des fins municipales
- ✓ Organisme à but non lucratif à qui une MRC confie une compétence municipale.

Proportion des dépenses admissibles et aide financière maximale

- ✓ 70 % du coût d'achat de chaque équipement, jusqu'à concurrence de 840 \$ par unité
- ✓ Maximum de 150 000 \$ par organisme par an

Conditions

- ✓ Récupération de toutes les matières recyclables (plastique, verre, métal, papier et carton)
- ✓ Fréquence de collecte dans les lieux d'installation des équipements au moins égale à celle des déchets
- ✓ Capacité minimale des équipements selon les critères du programme
- ✓ Garantie minimale d'un an sur les équipements
- ✓ Collecte des matières recyclables et entretien de l'équipement assurés par la municipalité pour un minimum de 3 ans
- ✓ Sur le lieu d'un projet, chaque poubelle existante doit être remplacée par un équipement recyclage / déchet ou être jumelée à un équipement de récupération des matières recyclables
- ✓ La signalisation apposée sur les équipements devra être approuvée par la Table pour la récupération hors foyer
- ✓ Des étiquettes à l'effigie du logo de la Table pour la récupération hors foyer, d'Éco Entreprises Québec et du Gouvernement du Québec seront fournies et devront obligatoirement être apposées sur tout équipement financé

VOLET II : FINANCEMENT DE BACS ROULANTS POUR L'INTÉGRATION DES HÔTELS, BARS ET RESTAURANTS À LA COLLECTE SÉLECTIVE MUNICIPALE

Clientèle admissible

- ✓ Aide financière dirigée aux organismes municipaux responsables des contrats de collecte sélective porte-à-porte

Proportion des dépenses admissibles et aide financière maximale

- ✓ Remboursement du coût d'achat des bacs roulants de 360 litres jusqu'à concurrence de 75 \$ / bac et de 4 bacs par établissement ou un montant maximal équivalent de 300 \$ par établissement

Conditions

- ✓ Commerces visés : hôtels, bars et restaurants dont la localisation et les quantités de matières recyclables permettent l'intégration au service de collecte sélective municipal
- ✓ Récupération de toutes les matières recyclables (plastique, verre, métal, papier et carton)
- ✓ L'établissement desservi doit être intégré à la collecte sélective municipale
- ✓ La signalisation apposée sur les équipements devra respecter les critères de la Table pour la récupération hors foyer
- ✓ Des étiquettes à l'effigie du logo de la Table pour la récupération hors foyer seront fournies et devront obligatoirement être apposées sur chacun des bacs roulants financés

VOLET III : FINANCEMENT DE L'IMPLANTATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES AUPRÈS DES HÔTELS, BARS ET RESTAURANTS PAR DES ENTREPRENEURS PRIVÉS ET DE L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DE RÉCUPÉRATION

Clientèle admissible

- ✓ Entrepreneur privé
- ✓ Hôtel, bar et restaurant

Proportion des dépenses admissibles et aide financière maximale

- ✓ Aide financière pouvant atteindre 5 000 \$
- ✓ Signature d'un nouveau contrat de collecte des matières recyclables : Montant forfaitaire de 1 000 \$ (800 \$ pour l'établissement et 200 \$ pour l'entrepreneur privé)
- ✓ Acquisition d'équipements de récupération : Maximum de 5 000 \$ versés aux restaurants, bars et hôtels. Le montant remboursé est de 70 % du coût d'achat avec un maximum selon le type d'unité

Conditions

- ✓ Les entrepreneurs doivent obtenir une attestation de la Table pour présenter une demande
- ✓ Toutes les matières recyclables (plastique, verre, métal, papier et carton) doivent être récupérées
- ✓ Établissements visés : hôtels, bars et restaurants ne pouvant être intégrés au service de collecte sélective municipal
- ✓ L'établissement doit générer un minimum de 75 m³ (ou 98 v³) de matières recyclables par année
- ✓ Présentation d'un contrat signé d'une durée minimale de trois ans, décrivant les équipements ainsi que les détails du service de collecte

Exigence

Pour soumettre une demande, remplir le formulaire disponible sur le site Internet de la Table pour la récupération hors foyer au www.tablehorsfoyer.ca.

Pour information supplémentaire

Tél. : 1-866-931-1263

Courriel : info@tablehorsfoyer.ca

Site Internet : www.tablehorsfoyer.ca

Autres sources de financement à explorer

- Programme de financement communautaire ÉcoAction d'Environnement Canada
- Fonds Éco IGA
- Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
- Fonds d'action québécois pour le développement durable
- Solution de financement à l'innovation de la Banque de développement du Canada (BDC)
- EnviroClub du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)

Programmes de reconnaissance et d'attestation

ICI ON RECYCLE!

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

Recyc-Québec fait la promotion d'une gestion responsable des matières résiduelles par l'entremise du Programme ICI ON RECYCLE! Ce programme vise à reconnaître les établissements ICI (industries, commerces, institutions) qui atteignent les objectifs de mise en valeur spécifiés dans les critères d'évaluation du programme. Les établissements ICI de toutes tailles et de tous les secteurs d'activités peuvent s'inscrire. Dans le but de favoriser une participation accrue au programme, trois niveaux de participation sont proposés.

Niveau 1 : Engagement

Le niveau « Engagement » désire amener les établissements à prendre le virage vert. À ce niveau, les établissements s'engagent formellement à mettre en place des mesures de gestion des matières résiduelles, selon le principe des 3RV (Réduction, Réemploi, Recyclage et Valorisation), et à communiquer cet engagement au personnel et à la clientèle de leur établissement.

Niveau 2 : Mise en œuvre

Le niveau « Mise en œuvre » désire reconnaître les efforts des établissements qui ont préalablement mis en place des mesures de réduction et de réemploi, de recyclage et de valorisation. De plus, les établissements doivent avoir effectué des activités d'information et de sensibilisation sur la gestion des matières résiduelles au sein de leur établissement.

Niveau 3 : Performance

Le niveau « Performance » vise à reconnaître les établissements ayant atteint de hautes performances de mise en valeur des matières résiduelles.

BNQ 21000

www.bnq21000.qc.ca

La norme BNQ 21000 vise à encourager et à faciliter l'application des principes de la Loi sur le développement durable dans tous les types d'organisations. Elle s'accompagne d'un document de référence, la Méthode BNQ 21000, qui oriente l'organisation sur ce qu'est une démarche de développement. L'objectif est d'accélérer et de faciliter l'adoption d'une démarche de développement durable cohérente et efficace au sein d'une organisation. La Méthode BNQ 21000 est offerte gratuitement aux organisations.

Boma Best Québec (Building Environmental Standards)

www.bomabest.com

Programme d'évaluation et de certification pour les immeubles commerciaux. Le programme est offert à tous les propriétaires et administrateurs d'immeubles commerciaux. Il est conçu pour évaluer la performance et la gestion environnementales des immeubles existants. Le programme comprend un cadre de travail permettant d'évaluer six aspects de la performance et de la gestion environnementale, dont la réduction des déchets. Le programme offre des modules d'évaluation adaptés pour les types d'immeubles (immeubles à bureau, commerces de détail ouverts, industries légères, centres commerciaux, immeubles multirésidentiels)

CLÉ VERTE (pour les ateliers de services automobiles)

www.cleverte.org

La certification environnementale CLÉ VERTE offre aux ateliers automobiles (autos, camions légers et lourds) un programme de reconnaissance et de valorisation des mesures environnementales. Il vérifie de façon objective la qualité des mesures environnementales appliquées par un atelier automobile. Le vérificateur indépendant de CLÉ VERTE s'assure que l'atelier répond aux exigences du programme, selon six grands critères, dont les matières résiduelles.

Clé verte (Association des hôtels du Canada)

www.greenkeyglobal.com/cleverte.asp

Ce programme est un système d'autoévaluation conçu pour reconnaître les hôtels, les motels et les centres de villégiature qui sont engagés à améliorer leur rendement environnemental. Une vérification environnementale touchant plusieurs aspects reliés aux opérations de l'entreprise, dont la gestion des déchets solides et déchets dangereux, est réalisée. Des méthodes pour réduire les coûts d'exploitation et les impacts sur l'environnement sont proposées. La façon dont l'établissement choisit de faire usage des renseignements et des recommandations présentées dans le rapport de vérification est laissée à sa discrétion. Une inspection sur place peut être menée pour confirmer l'évaluation et la réalisation du programme.

ISO 14001 (norme environnementale)

www.bnq.qc.ca

Vous implantez un système de gestion environnementale dans votre entreprise et vous souhaitez en obtenir la certification? En vous appuyant sur la norme ISO 14001, vous pourrez profiter d'un cadre de référence reconnu internationalement, qui facilitera grandement votre démarche. En optant pour la certification de votre système de gestion environnementale par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), vous pourrez en tirer de nombreux bénéfices, que ce soit pour :

- Augmenter votre retour sur investissement en maximisant l'utilisation de vos ressources tout en améliorant la performance environnementale de votre entreprise;
- Rassurer vos investisseurs et accéder ainsi à de nouvelles sources de financement;
- Renforcer votre positionnement sur le marché et accéder à de nouveaux marchés;
- Mettre en place une structure, des ressources et des moyens permettant la performance environnementale.

LEED (Leadership in energy and environmental design)

www.cagbc.org

Le programme LEED est un programme de certification de tiers ainsi qu'une norme de comparaison acceptée à l'échelle internationale pour la conception, la construction et l'exploitation de bâtiments écologiques à haut rendement. LEED offre aux propriétaires et exploitants de bâtiments les outils dont ils ont besoin pour avoir une influence immédiate et mesurable sur le rendement de leurs bâtiments. Avec quatre niveaux de certification possibles, LEED est suffisamment souple pour s'adapter à une vaste gamme de stratégies adaptées aux contraintes et aux objectifs des projets de bâtiments écologiques.

RéserVert (Association des hôteliers du Québec)

www.reservert.com

Ce programme de reconnaissance en développement durable pour l'hôtellerie québécoise a été conçu spécifiquement pour le milieu hôtelier. Les objectifs de RéserVert sont, entre autres, de favoriser la diminution des impacts négatifs provoqués par l'industrie hôtelière québécoise et de faire évoluer rapidement les établissements hôteliers québécois vers l'équilibre que représente le développement durable. Le programme prend la forme d'une boîte à outils qui permet aux hôteliers de prendre en main leur évolution vers le développement durable de façon autonome. Il offre aux établissements les ressources pour améliorer leur performance de durabilité tout en étant très simple et accessible. Applicable aux établissements de petites et de grandes tailles ainsi qu'aux établissements d'une à cinq étoiles, le programme repose sur la formation progressive et continue.